This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Library of the University of Michigan
The Coyl Collection.
Miss Jean L. Coyl
of Detroit
in memory of her brother
Col. William Henry Coyl
1894.

1689

Juin 11

7

SEPTIE'ME PARTIE
DES
AFFAIRES
DU TEMPS.

2de Partie de juin 1689.

A PARIS,
Chez MICHEL GUEROUT,
Court-neuve du Palais,
au Dauphin.

M. DC. LXXXIX.

Avec Privilege du Roy.

840.6
M558
1689
Jun.
pt.2

Carl Gottschalk 10.14.86 88594

AVIS.

TOutes les Affaires de l'Europe eſtant aujourd'huy liées enſemble par le meſme nœud, ne laiſſent pas d'avoir pluſieurs parties ſeparées, dont chacune ſe raporte à un ſeul point, qui eſt l'abaiſſement de la France. Son élevation le fait ſouhaiter; mais comme

on feroit paroiſtre trop d'injuſtice, ſi on laiſſoit voir qu'on n'agit que par un motif de jalouſie, chaque Etat a cherché des pretextes pour la couvrir, & pour embaraſſer les affaires. Celle de l'Electorat de Cologne eſt arrivée tout à propos, pour mettre l'Empereur en eſtat d'agir contre la France. Les Partis ſe ſont formez, & le Prince d'Orange, habile Politique,

AVIS.

en feignant de ne prendre part dans cette affaire que pour les autres, n'a agy que pour luy seul. J'ay cru que cette Histoire, où tous les Princes de l'Europe jouënt aujourd'huy chacun un personnage, meritoit d'estre traitée autrement que par articles de nouvelles, comme sont ceux de mes Lettres ordinaires, & cela m'a fait prendre le dessein d'en former un Corps,

où l'on trouvast les ressorts marquez avec les évenemens. Ce qui se passe à la veuë des hommes, & qui doit estre regardé comme les particularitez d'une intrigue, est toûjours connu du Public, & le dernier du Peuple ne le sçauroit ignorer; mais les ressorts qui en sont la cause, sont souvent inconnus aux plus habiles. J'ay entrepris de faire connoistre les uns

& les autres dans le mesme Ouvrage, & d'y joindre toutes les pieces que l'Histoire ne fait ordinairement que citer. Me voicy au septiéme Volume. Comme ils paroissent avec le Mercure, à qui l'on peut dire qu'ils sont joints en quelque sorte, sans que pourtant ils y soient liez, on a souhaité sçavoir s'il y en auroit à l'avenir autant de Parties que du Mer-

cure. Je répons à cela ; qu'outre que la matiere ne sera pas eternelle comme celle des Nouvelles de chaque mois, puisqu'elle finira avec la guerre d'aujourd'huy, ou plûtost avec la cheute, où l'entier affermissement du Prince d'Orange en Angleterre, il me seroit impossible d'en donner un Volume chaque mois, quand mesme la matiere augmenteroit au lieu de

diminuer ; j'ay mesme beaucoup pris sur moy en donnant ces sept Volumes, & ce grand travail m'a mis hors d'estat de faire à l'avenir tout ce que je souhaiterois pour contenter le Public. Je l'avertis donc, que je donneray encore deux Volumes de suite à cause de l'abondance de la matiere qui me reste, & des choses curieuses que j'ay ramassées. Il peut com-

pter là-dessus comme sur un plan, que des ordres absolus seroient seuls capables de m'obliger à changer; mais aprés ces deux Volumes dont le dernier se debitera le premier jour de Septembre, j'assure que quoy qu'il puisse arriver, la suite n'en paroistra que trois mois aprés, & mesme, que si la cheute du Prince d'Orange estoit renfermée dans ces deux

Volumes, je ne pousserois pas cette Histoire plus avant, mon but n'ayant esté que de renfermer dans les Affaires du temps, tout ce qui concerne l'usurpation de la Couronne d'Angleterre, faite par le Prince d'Orange, & ce qui regarde la France à l'occasion de ce dessein. Selon ce projet, je puis presque assurer que les Volumes de cette Histoi-

re ne s'étendront guere plus loin que le reste de cette année. Je trouve mesme que le terme est long pour le regne d'un Prince qu'on doit regarder comme un Roy que le hazard n'a élevé que pour peu de temps. On peut s'étonner de ce que j'avance, & demander sur quel fondement je parle de cette sorte. J'avouë que je n'ay pas une entiere certitude de la

cheute de ce Prince, mais je croy qu'on peut faire des conjectures plus assurées sur la situation des Affaires d'Angleterre, principalement lors qu'on examinera celles de l'Europe en general, que ceux qui se mélent de deviner n'en font sur ce qui doit arriver aux hommes, en regardant seulement leur main. Enfin j'ay tellement approfondy cette affaire, afin

d'en instruire le public; qu'il me paroist que je puis entrevoir plus de choses qu'un autre par mille endroits, qu'il seroit aussi difficile d'expliquer que le je ne sçay quoy qui fait que de mediocres beautez plaisent souvent davantage que les plus parfaites. Quoy que j'aye déja donné beaucoup de choses touchant l'Angleterre, & que le cinquiéme Volu-

me des Affaires du Temps en contienne beaucoup plus que deux des autres ensemble, il me reste encore tant de matiere que je pourrois presque dire que je ne fais que commencer d'en parler. A l'égard des Affaires d'Irlande, j'en suis demeuré à l'embarquement de Sa Majesté Britannique pour ce Royaume-là. Je ne vous ay encore rien dit de celles d'Ecosse, & j'ay finy

celles d'Angleterre au remerciement fait par le Prince d'Orange à la Convention, aprés qu'elle l'a choisi pour Roy. Ce qui est arrivé dans ces trois Royaumes depuis ce temps-là, sera contenu dans les deux premiers Volumes que je dois donner, à quoy je joindray tout ce qui se passera jusqu'au dernier d'Aoust, ainsi que plusieurs choses curieuses que j'ay déco[illegible]ertes tou-

chant ce que j'ay déja traité. Il y a long-temps que mes Memoires sont prests. Je croyois que les affaires d'Angleterre rempliroient du moins la moitié de cette septiéme Partie, mais je me suis heureusement trouvé engagé dans une matiere qui m'a donné lieu de justifier entierement le procedé de la France, & je puis dire qu'il y a presentement beaucoup de

gens éclaircis de ce qu'ils souhaitoient sçavoir à fond ; & qui ne se laisseront pas empoisonner l'esprit & le jugement par l'accablante quantité des Ecrits de Hollande. Je parlerois autrement, si je croyois les avoir détrompez par des raisonnemens tirez de moy-mesme. Je sçay la modestie que doivent avoir tous ceux qui écrivent ; mais je puis

parler hardiment du bien que peut causer cet Ouvrage, puis que je n'ay rien que des faits, que je les ay ramassez, & resserrez, en rapprochant ce qui s'est passé depuis 1667. c'est à dire des faits, qui estant épars dans une Histoire de vingt-deux ans, estoient trop éloignez de la memoire des uns, & comme perdus pour celle des autres. Ces faits appro-

chez, & mis dans leur jour, font voir que le Roy n'a jamais enfraint de Traitez, & repondent à ce qu'on luy impute faussement, mais en l'envelopant de tant de paroles inutiles & de faux raisonnemens, que la verité a toûjours esté étouffée sous le grand amas qu'on y a meslé de mensonges, & d'injures. Il falloit la retirer de ces abismes; & je croy avoir

le bonheur d'en estre venu à bout. Chacun applaudit à cette Histoire par l'interest que l'on prend au Roy. On a de la joye de voir sa justice y paroistre à découvert, & l'on se fait un plaisir du chagrin que doivent avoir ses Ennemis d'estre poussez; car quand mesme ils ne cesseroient point de faire écrire, ce que je suis fort persuadé qu'ils continueront de

faire, il ne sortira de leur plume que des injures, des raisonnemens & des Predictions, qui ne pourront détruire ce que j'ay écrit, puis qu'il faudroit nier l'Histoire, qui quoy que differente selon la passion des Ecrivains, ne peut s'empescher de marquer en quel temps, & en quelles occasions on a fait des Tréves & des traitez de Paix, quand on a repris les armes, pour quel

sujet, quand on a fait des ligues, & par qui elles ont esté faites. Ces faits énoncez avec les dates font connoistre la verité, d'une maniere à n'en pouvoir laisser aucun doute à ceux qui voudront y faire reflexion; & quand rien ne la déguise, & qu'elle prend soin de se montrer elle-mesme, on la connoist beaucoup mieux. Ainsi ce n'est point d'un

AVIS.

Tel ouvrage que je m'applaudis, mais d'avoir trouvé le secret de mettre la verité dans son jour. Il n'y en avoit point d'autre voye que de remonter aux faits passez, & de les rapporter ensemble, afin que les considerant tout d'une veuë, on pust mieux remarquer, ce qu'on ne voit pas si bien dans l'éloignement. Je n'ay pas laissé de combattre quelques raisonnemens captieux

tieux; mais enfin, quand on ne feroit nulle consideration sur ce qui vient de moy, il suffit qu'on ajoûte foy à ce que j'ay rapporté de l'Histoire, & il est certain qu'on ne le peut faire sans que le Roy demeure justifié; touchant les infractions dont on l'accuse si injustement. En effet, on ne sçauroit s'empescher de croire, ce qui est dans une infinité, non pas de

Libelles de Hollande, mais de Volumes d'Histoires, & mesme dans celles de toutes les Natious. Enfin il y a de certains faits de Cabinet, qui quoy que veritables peuvent toujours estre disputez, parce qu'on n'en a souvent pour garands que ceux qui les rapportent, mais il n'en est pas de mesme des faits publics dont personne ne peut disconvenir ; tels que sont le

jour de la naissance d'un Roy, celuy de son triomphe, de sa mort, de la perte ou du gain d'une bataille, & de la conclusion d'un Traité de Paix, dont les articles sont distribuez au Public. C'estoit une chose qui crioit vangeance, que ceux qui ont fait tout ce qu'ils imputent à Sa Majesté, osassent l'en accuser. A force de vouloir faire croire une chose, on vient quel-

quefois à bout de la persuader, mais je ne croy pas que les Ennemis du Roy réüssissent à noircir la réputation de ce Monarque par cet artifice. Ils peuvent écrire presentement autant qu'il leur plaira, je ne leur répondray plus, tant qu'ils ne diront que les mesmes choses.

Il ne me reste plus rien à dire, si ce n'est que ces Volumes sont faits avec

tant de precipitation, & imprimez en ſi peu de temps, qu'il eſt impoſſible, quelque ſoin que l'on en prenne, qu'il ne s'y gliſſe des fautes. Je ne fais point d'*Errata*, parce que je croy le Lecteur aſſez éclairé pour les remarquer luy-meſme, mais il y a quelquefois des endroits ſi défigurez, que l'on n'en ſçauroit deviner le ſens. Il s'en trouve un de cette nature dans la

ſeçonde page de la Preface de la ſixiéme Partie des Affaires du Temps, où il y a, *& d'ailleurs, qui voudroit avoir tout ce que j'ay mis en ſix Volumes, outre qu'il l'auroit ſans ordre, ſeroit contraint de garder en papiers inutiles, plus que trente de ces pieces ne contiennent.* Il faut lire, *ſeroit contraint de garder plus de pieces que n'en pourroient contenir trente*

AVIS.

Volumes comme les six premiers des Affaires du Temps, parce que plusieurs de ces pieces sont accompagnées, &c...

AFFAIRES DU TEMPS.

SEPTIÉME PARTIE.

JE ne croyois pas, quand j'ay commencé à vous écrire sur les Affaires du Temps, que cette matiere auroit de quoy me mener si loin. Je sçavois bien que la Guerre, dont je vous

ay découvert le nœud dans mes Lettres precedentes, ne faisant que s'allumer, m'obligeroit à vous en dire les évenemens jusqu'à ce qu'elle eust cessé, mais j'avois sujet de croire que je n'aurois plus rien à vous apprendre touchant l'intrigue qui a mis les Affaires de l'Europe dans la situation où elles sont aujourd'huy, non plus que touchant quelques actions du Prince d'Orange, dont personne n'a pû sçavoir jusqu'icy les veritables motifs. Cependant j'en ay penetré la verité,

au moins si j'en croy des personnes dignes de foy, & qui en ont eu de seures lumieres, parce qu'ils estoient dans des postes d'où l'on peut découvrir beaucoup de choses pour peu qu'on soit attentif aux évenemens singuliers, & qu'on prenne soin d'en examiner les causes. Mais avant que d'entrer dans ce que j'ay à vous dire de nouveau là-dessus, j'ay à vous entretenir des Affaires que la France a aujourd'huy avec la plus grande partie des Puissances de l'Europe, aprés quoy je

reprendray le Journal de ce qui se passe en Angleterre, à l'endroit où je l'ay laissé la derniere fois.

Comme je n'avance rien dans toutes mes Lettres que les pieces à la main, afin de pouvoir le justifier; c'est à dire, en rapportant des endroits de celles que je cite, en vous en envoyant d'autres entieres, ou en vous marquant des faits publics, & generalement connus, ne vous étonnez pas si je reprens les mesmes Articles toutes les fois que j'ay de nouveaux éclair-

cissemens à vous en donner. J'en useray toujours de la même sorte lors qu'il me viendra de nouvelles preuves qui fortifieront ce que j'auray déja dit, ou qui justifieront ce que j'auray encore à vous dire sur les mesmes Articles. J'en vais retoucher un grand, & dont les Ennemis du Roy souhaitesoient que l'on n'eust jamais parlé, parce qu'ils n'ont point de détours pour le défendre. Aussi mettent ils toute leur application à faire supprimer ce qui peut donner occasion

de traiter encore cette matiere. Les Princes Catholiques ne veulent pas que cette Guerre soit une Guerre de Religion, & que la veritable Eglise en puisse souffrir. Cependant comme ils ne peuvent se déguiser à eux-mesmes le contraire de ce qu'ils disent, ils tâchent par toutes les voyes imaginables, d'oster à leurs Sujets la connoissance de tout ce qui s'écrit là-dessus; mais pendant qu'ils en usent ainsi, les Protestans leurs Alliez ne gardent pas la mesme reserve.

Non seulement ils publient que cette Guerre causera la perte de la Religion Catholique, mais ils l'écrivent mesme, & font répandre ces écrits parmy tous ceux qui sont du mesme party, afin de les animer davantage à cette Guerre comme à une guerre de Religion. On voit des preuves de ce que je dis dans un Livre imprimé en Hollande, & intitulé, *Les heureuses suites de l'Alliance & de l'Union du Prince d'Orange avec les Etats Generaux*. Il y a cent endroits dans ce Livre, qui prouvent

ce que je viens d'avancer. Vous en jugerez par celuy-cy : *Si la France estoit abaissée, la Paix rétablie, l'Angleterre & la Hollande unies étroitement, & les Protestans en repos, on verroit bien-tost la décadence du Papisme.* Voilà ce qui s'appelle s'expliquer nettement & sans détour, & nommer les choses par leur nom. S'ils levent ainsi le masque quand ils doivent dissimuler, de quelle maniere en useroient-ils si la France n'avoit pas assez de force pour leur tenir teste ?

Comme ils sont superieurs en nombre aux Catholiques leurs alliez, ils ne tarderoient guere à se declarer contre eux, & n'en feroient point de scrupule, parce qu'il s'agiroit de Religion, & de rendre toute l'Europe Protestante. Cependant c'est la pieuse Maison d'Autriche, & la Cour de Rome qui leur mettent les armes à la main au hazard de tout ce qui en peut arriver. Quand on fait reflexion sur des faits si extraordinaires, l'imagination se trouve si remplie, & si éton-

née en meſme temps, qu'on demeure dans ſa ſurpriſe ſans pouvoir exprimer ce que l'on penſe, tant il eſt difficile d'ajoûter foy à ce que l'on voit, & à ce que l'on entend. Un autre endroit de ce meſme livre porte: *Il faut avant que de parler de paix, que Loüis XIV. rétabliſſe l'Edit de Nantes, & remette les Reformez dans l'état où ils eſtoient avant la mort de Henry IV. & repare tous les dommages qu'ils ont ſoufferts.* Voila le but de l'alliance des Princes Proteſtans avec les Princes Catholiques

hautement declaré par là, &
l'on voit qu'ils se mettent
peu en peine qu'on le sçache;
puis qu'ils laissent debiter pu-
bliquement un Livre qui ex-
plique si bien leurs inten-
tions. Si le bon état où le
Roy a mis la France, n'em-
peschoit pas ce malheur, la
Cour de Rome en suscitant
la guerre qui embrase au-
jourd'huy l'Europe, auroit
causé l'entiere destruction
de la Religion Romaine, car
il est hors de doute que si la
France avoit plié sous le joug
des Protestans, le reste des

Catholiques de l'Europe se-roit trop foible pour leur re-sister. Ainsi il ne faut pas s'estonner si tant de Puissan-ces s'unissent inutilement contre le Roy ; ce Monarque prend les interests du Ciel, & le Ciel prend soin de ses Etats.

Le mesme Autheur dit en-core : *Le rétablissement des Prin-ces depossedez & des Protestans exilez est l'une des plus heureu-ses & des plus importantes sui-tes de l'union des Confederez.* On s'aveugle souvent lors-que l'on tient un méchant

party, & le mot de *Princes depossedez* est mis là sans reflexion en parlant de la France, mais comme on veut la charger de toutes sortes de crimes afin qu'elle devienne odieuse, on les entasse les uns sur les autres sans examiner si ce que l'on dit est vray ou non. L'importance est d'en nommer beaucoup, & de surprendre les peuples par le grand nombre, afin qu'ils ne puissent demesler la verité; mais qui voudra faire un peu de reflexion sur cet article trouvera qu'il est con-

tre les ennemis de Sa Majesté, au lieu d'estre à leur avantage; & que le Roy d'Angleterre est le Prince depossedé du rétablissement duquel il s'agit. Comme le Roy n'a point d'autre but, ce ne seroit pas ce Monarque qui arresteroit la conclusion de la paix, s'il n'estoit question que de cet article. Voila comme l'on se trompe en se declarant pour une mauvaise cause; l'ardeur inconsiderée que l'on a de la défendre fait que souvent l'on expose faux sans y penser, & qu'on fait

voir l'injuſtice du party que l'on ſouſtient. Voicy encore un endroit du meſme livre. *Les Catholiques ont intereſt de perdre les pretendus Heretiques. Il n'en eſt pas de meſme des Eccleſiaſtiques Proteſtans dont la converſion de leurs Adverſaires n'augmente point les revenus, ce qui fait qu'ils ne s'y portent point avec chaleur.* Rien n'eſt plus contre les Pretendus Reformez que cet endroit. On a voulu faire voir par là, pour abuſer les Princes Catholiques Confederez, que les Proteſtans ne cherche-

roient que la perte des Catholiques, mais sans le prouver on est tombé dans un inconvenient auquel on n'a pas pensé, qui est de faire connoistre que les Protestans n'agissent que par interest, & que lors qu'il n'y a point de revenu à augmenter, ils se mettent peu en peine de la conversion de leurs Freres, quoy qu'ils ne les croyent pas dans la bonne voye. Les termes sont formels, & on n'a qu'à lire sans commenter, & sans faire de raisonnemens. Il n'y a point de revenu à augmenter,

donc il n'y a point de charité parmy les Protestans. C'est un de leurs meilleurs Ecrivains qui le dit. Cet endroit donne lieu de faire des reflexions sur des veritez incontestables, & qui ont paru, & continué de se faire remarquer depuis l'establissement de la Religion Protestante. Si on veut se donner la peine d'examiner ce qu'ont fait les Catholiques & les Protestans, on trouvera que les Catholiques n'ont cherché que le salut des Protestans, & que les Protestans n'ont cherché

que la mort des Catholiques.
Les premiers n'ont employé pour armes & pour Soldats que les raisons & les Ministres de l'Evangile ; sans avoir jamais cherché à répandre une goute de sang ; & les derniers n'ont répondu à l'ardeur de ce zele pour leur salut que par le fer , & par le feu ; de sorte que les Guerres qui ont duré si long-temps entre ces deux Partis & qui ont desolé la France sous trois ou quatre de nos Rois , n'auroient pas esté si sanglantes , ou plûtost n'auroient point du tout

cousté de sang, si les Protestans eussent voulu employer des raisons, au lieu d'employer les armes; mais ils veulent la mort du Pecheur, & les Catholiques veulent que le Pecheur se convertisse, & qu'il vive.

On lit ce qui suit dans le mesme Livre. *Les Catholiques Romains s'imagineront que le rétablissement des Protestans extirpez ne les regarde pas; mais il les touche de plus prés qu'ils ne pensent.* Il y a encore vingt endroits dans ce Livre qui marquent que les Protestans

confederez ne font la guerre que pour rétablir les Protestans en France. Cette verité qu'il faut croire, puis qu'ils prennent tant de soin de la publier, & de la faire paroistre dans la plusparr de leurs écrits estant constante, la Cour de Rome, & la Maison d'Austriche ne peuvent plus nier, que cette guerre ne soit une guerre de Religion, & par consequent toute contre les Catholiques, parce que les Catholiques confederez ne veulent rien faire pour leur Religion, &

que loin de rien demander à son avantage, ils ne cherchent avec les Protestans, qu'à opprimer un Monarque qui soutient, & qui peut seul soutenir la Religion Catholique. Il en est l'unique appuy, & si cet appuy vient à tomber, il faudra necessairement, qu'elle perisse. Je ne croy pas que Rome & Vienne osent dire, que Sa Majesté ne la soutient pas. La preuve en seroit difficile à faire. Ces deux Etats ne peuvent non plus nier que leur dessein ne soit pas d'opprimer le Roy. Donc en

cherchant la ruine de la France ; ils concourent à celle de la Religion Catholique. Ils ont beau dire qu'ils n'en veulent point à la Religion. Elle ne peut dans la situation où sont les affaires, estre separée de ce qui regarde la France, d'où l'on doit conclure que chercher la ruine de la France, c'est travailler à détruire la Religion Catholique dans l'Europe. On ne peut dire que ce n'est pas là le but des Protestans confederez, puisqu'ils ne se contentent pas de le publier,

mais qu'ils remplissent leurs écrits de leurs desseins ; on ne peut non plus se vanter qu'on sçaura en arrester l'execution, puisque les Troupes des Catholiques sont beaucoup moins nombreuses que celles des Protestans, avec lesquels ils se sont unis.

Je pourrois vous marquer encore beaucoup d'endroits dans le Livre dont j'ay commencé à vous parler, & qui sont tous à la confusion des Ennemis de la France ; quoy que ce Livre soit écrit par un Protestant, [illegible]

dans les Etats Protestans; mais je me contenteray de rapporter encore celuy-cy. *Si les Confederez prennent avec chaleur le rétablissement de l'Edit de Nantes, & ne veulent point de Paix sans cette condition, ils gagneront les cœurs de tous les Protestans de France, & seront asseurez d'y avoir un puissant Party.*

Voilà de ces endroits qui parlent d'eux-mesmes, & qui n'ont point besoin de commentaires. On y voit en quatre lignes tout ce que pensent les Protestans, & tout

tout le mal dont Rome, & la Maison d'Austriche seroient causé, si le Roy, dont Dieu a beny le gouvernement, n'estoit seul plus puissant que tous ses Ennemis ensemble, & que les plus triomphans de ses Predecesseurs, qui seuls n'auroient pû resister à un si grand nombre de Puissances.

Tous les Extraits que vous venez de lire ayant esté tirez d'un Livre imprimé en Hollande, comme je vous l'ay déja marqué, font voir que la Cour de Rome n'a pas pa-

role de la moderation des Protestans sur le fait de la Religion, en cas que les Confederez remportassent de grands avantages, & que quoy qu'ils eussent promis là-dessus, ils ne le tiendroient pas, puis qu'ils se vantent déja de ce qu'ils veulent faire en France sur ce sujet, & que s'ils avoient une fois reduit une Puissance si redoutable à leur accorder toutes leurs demandes, & à plier sous leur joug, toutes les autres ne feroient contre eux que des efforts inutiles. Ainsi il est

hors de doute que si la Fra
ce succomboit dans ce
guerre, la Religion Prot
tante auroit non seulem
le dessus dans toute l'Euro
mais que la Catholique ser
en danger d'y estre abolie;
sorte que tous les Catho
ques de l'Europe, & mesi
ceux qui sont Sujets des Pri
ces alliez avec les Protestar
doivent souhaiter que
France triomphe du grai
nombre d'Ennemis qu'elle
à combattre. Ce n'est p
moins leur affaire que cel
de cette Couronne-là, pu

que tous les Catholiques en doivent également craindre les suites. Rome mesme ne doit pas être exempte de cette apprehension, quoy qu'elle soit en parfaite intelligence avec les Confederez Protestans, & que ces derniers se ressentent de l'argent qu'elle donne aux Catholiques leurs Alliez, pour faire la guerre à la France. Cette guerre a beau estre facheuse pour les Catholiques d'Angleterre, Rome n'entre point dans leur malheur, & a sceu faire connoistre à Mr Porter, En

roýé de Sa Majesté Britanni-
jue, que toute sa pitié estoit
eservée pour les Protestans
l'Allemagne dont la France
triomphé. Le Cardinal Pio,
jui est mort dans le temps
jue le Prince d'Orange a passé
n Angleterre, & qui avoit
u d'autant moins de peine à
rendre les sentimens de la
Cour de Rome, qu'il estoit
our Allemand & Protecteur
e l'Empire, s'écria devant
eaucoup de personnes un
eu avant sa mort, *Heureux*
ébarquement du Prince d'O-
ange, qui abatra la puissance

de la France. Je ne rapporte ces paroles que pour faire voir, que puis qu'un Cardinal a pu parler de la sorte, Rome ne desapprouvoit pas cette entreprise, & qu'ainsi il n'y a pas lieu de douter que tout ce qu'on a dit là-dessus ne soit veritable; mais de quelque maniere qu'on en ait parlé en France, on l'a toujours fait avec beaucoup de circonspection, tant les François ont de respect pour ceux qui gouvernent l'Eglise. Cependant ce qui s'est passé à Rome là-dessus, & ce qui s'y

passe encore tous les jours, devroit nous lever tous nos scrupules; & puis qu'on n'y cache pas l'interest que l'on y prend, on en peut parler librement par tout, sans qu'il y ait lieu d'y trouver à redire, au moins avec justice. Si le Pape n'estoit pas dans les sentimens du Cardinal Pio, cette Eminence n'auroit osé s'expliquer si hautement qu'elle a fait dans le lit de la mort, & comme cette circonstance empesche que l'on n'en doute, on ne devoit pas croire que Sa Sainteté accordast au-

cune somme à Mr Porter, Envoyé d'Angleterre, pour contribuer au rétablissement du Roy son Maistre. On peut dire neanmoins, outre toutes les raisons que j'ay marquées dans ma sixiéme Lettre qui l'y devoient engager, qu'il y estoit encore obligé, parce qu'il avoit fait asseurer ce Monarque, & que l'Empereur luy avoit fait dire aussi plusieurs fois, que le grand armement de Hollande ne le regardoit en aucune sorte, ce qui luy avoit fait refuser des secours qui auroient indubitable-

ment empesché l'invasion du Prince d'Orange. Le nœud de cette affaire estant expliqué dans ma troisiéme Lettre, je ne le repete point; mais je dois vous dire une chose, à propos de la dureté du Pape pour le Roy de France & pour le Roy d'Angleterre, qui merite d'avoir place icy. M^r Porter, Envoyé de Sa Majesté Britannique à Rome, ayant passé en France pour voir la Reine d'Angleterre avant que d'aller joindre le Roy son Maistre en Irlande, eut l'honneur de sa-

lüer Sa Majesté ; & comme il estoit impossible qu'en l'entretenant sur son Voyage de Rome, cet Envoyé ne luy parlast pas du Pape, le Roy luy dit d'un air plein de douceur, & qui marquoit sa prudence & sa bonté, *Je suis persuadé que le Pape ne croit point mal faire, & que son intention est bonne, mais je suis faché qu'il se soit engagé dans une méchante cabale.* En verité on ne doit pas s'étonner si on donne tant de loüanges au Roy, puis que ce Prince fournit chaque jour de nouveaux

ſujets de l'admirer. Le Roy pouvoit parler avec aigreur, & marquer les juſtes ſujets qu'il a de ſe plaindre; on n'en auroit pas eſté ſurpris ; il auroit pû meſme ſe permettre quelque emportement, & il n'auroit fait en cette rencontre, que ce qui eſt naturel à tous les hommes. Cependant il fait paroiſtre la plus haute moderation dont un Souverain puiſſe eſtre jamais capable, & je pourrois meſme dire que qui examinera bien tout ce que la Cour de Rome a fait contre ce

Monarque, avoüera que quand le Roy se possede ainsi lui-même, il se met en quelque sorte au dessus de l'homme. Ce n'est pas que son cœur ne soit sensible, mais sa pieté l'emporte sur les justes sujets qu'il a de se plaindre & il n'est pas moins Roy tres-Chrestien d'effet que de nom. Dans le mesme temps que Sa Majesté parle du Pape d'une maniere si honneste, vû la situation des affaires, & tout ce que sa Sainteté a fait contre la France, loin que ce Chef l'Eglise prenne d'autres senti-

mens, & travaille à établir
la concorde entre les Princes
Catholiques, il veut tou-
jours voir par d'autres yeux
que les siens, & ne trouvant
pas le feu de la guerre assez al-
lumé, il fait solliciter les Suis-
ses par son Nonce, d'ouvrir
aux ennemis du Roy des passa-
ges qui restant libres ne peuvent
que dõner occasion de répan-
dre beaucoup de sang Chré-
tien, & servir à faire égorger
des milliers d'hommes, dont
la vie seroit beaucoup mieux
employée, contre l'ennemy
commun de la Chrestienté.

Les Princes du monde peuvent acheter la paix par la guerre, mais ce n'est pas là la voye que le Pape doit choisir pour la procurer à l'Europe. Il est le Pere commun de la Chrestienté; il ne doit point exciter ses enfans à se battre les uns contre les autres, il ne doit point chercher à voir répandre leur sang. Nous lisons que c'est une chose qui est en horreur à l'Eglise, & le glaive que nostre Seigneur fit remettre à saint Pierre dans son fourreau, nous apprend qu'elle

ne doit ny s'en servir ny conseiller qu'on s'en serve. Ainsi le Pape pourroit employer d'autres voyes que celle des armes pour pacifier l'Europe, mais il ne faudroit pas pour cela qu'il fust partial, ny qu'il eust luy mesme des interests humains, qui luy fissent souhaiter de voir la France abaissée, afin qu'elle fust moins en état de conserver ses droits à Rome. Voilà en partie l'origine de tout ce que nous voyons arriver aujourd'huy, & si nous reprenons les choses dés leur sour-

ce, nous verrons, que les Villes de Spire, Vormes, Openheim, & Frankendal qui viennent d'estre brulées, doivent une partie de leur malheureuse destinée à la Cour de Rome, puis qu'ayant suscité au Roy un nombre presque infini d'Ennemis, il s'est trouvé indispensablement obligé de bruler ces Places, pour empescher qu'on ne fist un degast en France beaucoup plus considerable. Sa Majesté n'a fait en cela que ce qu'Elle a dû faire, comme je vous l'ay fait voir plus au

long, en justifiant par de fortes raisons, la destruction de plusieurs Places du Palatinat, à quoy je dois encore ajoûter celle-ci que l'on trouvera dans Quinte Curse. Memnon le Rhodien conseilla à Darius de faire brûler plusieurs Places de l'Asie Mineure pour empescher qu'Alexandre n'entrast dans ses Etats. D'abord Darius ne voulut point suivre des avis si salutaires, mais le peril commençant à le presser, il fit mettre le feu à quelques-unes. Il estoit trop tard, & Alexandre en

eſtoit trop proche, de ſorte que ce Conquerant arriva aſſez à temps pour le faire éteindre. Par là Darius fut contraint de ſuccomber, & pour avoir voulu épargner quelques Places, il ne put ſauver ſa perſonne. La politique du Roy a eſté meilleure, & ſa prudence plus grande. Il a oſté à ſes ennemis tout ce qui leur pouvoit faciliter les moyens de venir à luy, & ce qui doit empêcher de crier, comme on fait injuſtement, contre un procedé qui eſtoit abſolument neceſſaire, c'eſt

qu'en ruinant ſeulement des Maiſons, & des murailles, il a épargné le ſang de pluſieurs milliers d'hommes de l'un & de l'autre Party, qu'on auroit indubitablement vû couler, ſi ce Monarque n'euſt pris une reſolution ſi ferme, & en meſme temps ſi utile au bien de toute l'Egliſe Romaine. On auroit peine à compter le nombre de Souverains qui ſe ſont liguez contre luy ſeul. On ſçait que l'Allemagne en eſt toute pleine, & que tous les membres de l'Empire, ſe ſont unis

contre la France ; que l'Espagne, & la Hollande s'y sont jointes ; que l'Angleterre est de la partie, & que si la Cour de Rome ne fournit pas d'hommes, elle ne laisse pas d'estre d'une grande utilité dans le Party, puis qu'elle donne sa part en argent. Quand je parle du grand nombre d'Ennemis que la haute reputation du Roy luy a suscitez, je ne dis que ce qui est tres connu, & si quelqu'un en vouloit douter, il me seroit fort aisé de le convaincre par la peinture que

vous allez voir. Elle est tirée d'un Livre qui a paru depuis quelques mois, & qui est intitulé, *Les veritables interests des Princes de l'Europe dans les Affaires presentes*. Voicy de quelle maniere l'Auteur parle des Ennemis de la France. *Il faut avoüer que la France ne se peut tirer de la situation incommode où elle est aujourd'huy. Elle se voit sur les bras plus d'Ennemis tout à la fois que la Couronne n'en avoit eu depuis cent ans à diverses fois. Ce n'est pas une simple ligue, c'est une espece de conjuration*

universelle, pour la perdre. Tout est réuny, & les Protestans, & les Catholiques entrent dans le mesme dessein. La revolution qui vient d'arriver en Angleterre jette la France dans de nouvelles agonies, & parmy tant de peuples voisins, elle ne trouve pas un Allié; ce sont tous ennemis.

Si ceux qui font de telles peintures sont bien persuadez que la France ait un si grand nombre d'Ennemis, ils ne peuvent sans injustice trouver à redire, qu'elle se serve de tous les moyens que

la guerre, & l'extrême necessité permettent, pour en arrester la multitude, qui cherche de tous costez à fondre dans ses Etats, & qui voudroit pouvoir penetrer jusques au cœur de la France, afin d'obliger les nouveaux Convertis à prendre les armes. Il est hors de doute que si l'on examine avec l'attention necessaire, le danger où elle auroit pû se trouver sans les sages & prudentes precautions qu'elle a prises, on demeurera d'accord, pour peu qu'on veüille cesser d'estre

partial, que jamais feu n'a esté si salutaire que celuy qu'elle a fait mettre aux Villes qui ont esté brûlées aprés que l'on en a garanty non seulement tous les Habitans, mais encore tous leurs meubles; qu'ils ont eu un temps assez long pour les sauver, & qu'on leur a donné toutes les choses dont ils ont eu besoin pour les transporter dans les lieux où ils ont voulu aller faire leur demeure. Je sçai bien que n'y ayant rien qui n'ait deux faces, il n'est pas difficile de noircir ce que la France

vient

vient de faire en faiſant mettre le feu à quelques Villes, & que lors qu'on ne fera pas reflexion ſur la neceſſité preſſante qui a demandé qu'on en uſaſt de la ſorte, on condamnera toujours cette action, parce qu'elle eſt condamnable en ſoy, & comme il n'y a que les circonſtances qui la puiſſent rendre legitime, on ne la ſçauroit juſtifier qu'aprés les avoir examinées. C'eſt ce que font ceux qui ſçavent la ſituation des affaires, & ce que permet la guerre en de certaines conjonctu-

res. Quant aux autres, ils parlent en ignorans. Ils regardent le mal parce qu'il est veritablement mal, mais il le faut regarder quelquefois comme estant capable de produire un fort grand bien. J'en ay fait voir des exemples que je ne repete point.

Je viens de vous rapporter par occasion un endroit du Livre qui a pour titre, *Les veritables interests des Princes de l'Europe*, & je croy vous en devoir entretenir plus au long, parce qu'on a eu grand soin de le répandre

dans toutes les Cours, & que ces ſortes de Livres peuvent faire impreſſion ſur les eſprits foibles, & ſur les ignorans qui croyent ce qu'ils liſent. Il eſt cependant certain que s'ils y faiſoient un peu de reflexion, le plus groſſier connoiſtroit que la paſſion fait parler les Auteurs de ces Ecrits, & que rien ne peut eſtre plus facilement détruit que ce qu'ils avancent. On en dira peut-eſtre autant de mes Lettres; mais la difference eſt grande. Tous ces Auteurs attaquent la France, & pour la noircir

ils ſuppoſent mille fauſſetez, au lieu que je ne fais que répondre, & les convaincre par des faits réels & connus, par des Pieces juſtificatives, & ſouvent par les endroits de leurs Ecrits qui ſe contrediſent, du peu de verité qu'il y a dans ce qu'ils tâchent de nous faire croire.

L'Auteur dont je viens de vous parler, veut perſuader à tous les Princes de l'Europe que la France eſt remplie de mécontens. Son but eſt de les rendre fermes dans leur union, par l'eſpoir qu'il pre-

tend leur faire prendre par là ; que ce puissant Etat contribuera bien-tost de luy-mesme à sa ruine en se révoltant contre son propre Souverain ? S'ils ne se fondent que là-dessus ; leurs affaires ne sçauroient qu'aller fort mal ; puis que jamais on n'a allegué de plus foibles raisons, pour faire croire une chose qui paroist autant éloignée de la vray-semblance qu'elle l'est en effet. Je laisse là les Nouveaux Convertis ; ils peuvent ne l'estre pas tous de bonne foy ; mais on peut dire

aussi qu'il est ridicule de vouloir qu'il n'y en ait aucun qui ait veritablement abjuré de cœur. Avant la suppression de l'Edit de Nantes, on voyoit tous les jours des Protestans se convertir par la seule force de la verité, sans que le Roy eust aucune part à ce changement de Religion. Pourquoy ne veut-on pas qu'il y en ait qui s'y soient rendus, lors que ce Monarque a pris des soins extraordinaires pour les faire instruire par tout ce qu'il y a de sçavans hommes dans son

Royaume ? Mais enfin je ne veux point m'opiniaſtrer là-deſſus, je veux eſtre plus équitable que les ennemis de la France qui outrent tout ce qu'ils diſent, & je conſens à leur accorder que parmy les Nouveaux Convertis il s'en peut trouver qui ne le ſont pas veritablement; mais je demande à ces Ecrivains s'ils ſont perſuadez que ceux qui ſont convertis ſeulement en apparence, ſe declareront contre le Roy. Si l'on en croit un nombre preſque infiny d'Ecrits venus de Hollande,

les Potentats n'ont point de plus fidelles Sujets, & quoy qu'ils different de Religion avec eux, ils sont tellement attachez à leur devoir, qu'ils exposeront toujours leur sang pour celuy qu'ils sont obligez de reconnoistre pour leur Souverain. Si cela est, on ne doit rien craindre des Nouveaux Convertis, car soit qu'ils le soient veritablement, ou non, ils feront toujours fidelles à leur Prince legitime, & si la Religion les fait s'éloigner de leur devoir, comme pretend l'Auteur

des veritables interests des Princes de l'Europe, il faut qu'il avouë, que tous ses pareils qui dans leurs Ecrits font sonner si haut la fidelité des Protestans, ont voulu tromper le Public en soustenant ce qu'ils n'ont pas cru, & que selon les occurrences, & l'utilité qu'ils en croyent tirer, ils ne font point de difficulté de parler differemment sur une mesme matiere. Mais pour vous faire connoistre que nostre Auteur s'est trompé grossierement, lors qu'il a voulu persuader que

la France mécontente estoit sur le point de se révolter, je veux bien luy accorder ce qui n'est pas; & qu'il n'y a aucun des Nouveaux Convertis qui le soit veritablement. Ne faudra-t-il pas qu'il convienne en mesme temps que ces Nouveaux Convertis ne peuvent nuire à la France, & que les précautions du Roy sont si sages & si grandes, & son Etat si bien gouverné, qu'il est impossible qu'ils soient en estat de nous faire le mal que tous les Protestans Etrangers pu-

blient. La France n'ayant rien à craindre de ce costé-là, voyons par où l'Auteur auquel je répons pretend qu'elle est mécontente, & qu'elle s'appréste à se soûlever. Vous sçavez, que lors que le Roy commença à regner par luy-mesme, il fit quantité de Reglemens & d'Ordonnances pour le bien de ses Sujets; qu'il reforma les abus qui s'estoient glissez dans la Justice, & que par le moyen des Grands-Jours il reprima l'insolente autorité de plusieurs Seigneurs de Province qui

fortifiez d'un terrain avantageux, & poussez par des passions violentes, maltraitoient impunément leurs Vassaux, & croyoient leurs injustices à couvert de la recherche, parce qu'elles l'avoient esté sous les regnes precedens; mais celuy du Roy estoit reservé pour nous faire voir des choses qu'on avoit jusqu'icy crues impossibles. Voilà les fondemens sur lesquels l'Auteur s'appuye pour faire croire que la France mécontente se doit révolter. Il est vray que comme il ne trou-

veroit pas ſon compte à faire voir à découvert les choſes que je viens de vous marquer, il les envelope, & ſe contente de dire que les Nouveaux Convertis, la Nobleſſe des Provinces, & la juſtice qu'on a tâché d'abaiſſer, ne manqueront pas de prendre des ſentimens de révolte quand les Princes liguez entreront dans le Royaume. S'ils fondent là-deſſus leurs eſperances, & s'ils n'ont point d'autres Troupes que celles que la France leur fournira, leurs Armées ſeront peu groſſies,

& pourroient plûtost dimi-nuer qu'augmenter, s'il estoit possible qu'elles entrassent dans le Royaume. Je ne sçay si les Ennemis s'en flatent, mais il faut estre bien aveu-glé, bien malicieux, ou croire avoir à faire à des esprits bien credules, pour oser avancer que la France est remplie de Mécontens.

Il n'y a aucun Seigneur à la Cour qui ait jusqu'icy marqué du mécontentement, ny au-cun qui ait sujet d'en avoir. Le Roy ne répand-il pas ses graces à pleines-mains sur

tous ceux qui la compoſent? Les Charges & les Gouvernemens ſont-ils donnez à des Etrangers ? Les Commanderies de Saint Lazare qui ſont en grand nombre, ne ſont-elles pas pour ceux qui ſe diſtinguent dans les armes? Y reçoit-on la moindre bleſſure ſans eſtre recompenſé ſur le champ, au lieu qu'on ſervoit autrefois toute ſa vie ſans aucune recompenſe? N'en donne-t-on pas aux Veuves meſmes, & les Enfans n'obtiennent-ils pas les Charges de leurs Peres, quand ils en

ſont dignes ? Le Roy au lieu d'amaſſer de grands treſors, n'employe-t-il pas une grande partie de ſon revenu, à donner tous les ans des Penſions, ou des gratifications aux perſonnes de merite ? Chacun n'eſt-il pas recompenſé ſelon ce qu'il eſt, & les Soldats qui deviennent invalides, ne ſont-ils pas nourris, veſtus, & logez tout le reſte de leur vie, dans un lieu dont la beauté ſert d'adouciſſement à leurs peines ? Enfin tout le monde ſçait qu'aucun Officier, & meſme aucun Soldat n'a eſté

blessé dans la derniere Campagne, sans que dans le mesme instant on l'ait soulagé par quelque don. C'est encore là une de ces choses dont toutes les histoires ne fournissent point d'exemples, & qui ne sont jamais arrivées que sous le Regne du Roy. Il n'y a dans tout cela que des faits, & ces faits sont si constans qu'on ne les sçauroit nier; mais ils sont en mesme temps si glorieux pour Sa Majesté, que leur simple dénombrement, sans rien ajoûter pour les mettre dans leur

jour, semble tenir de la flaterie, & voilà pourquoy les jaloux de la gloire de ce Monarque, & qui n'en peuvent supporter l'éclat, veulent persuader qu'on le louë, & qu'on le flatte lors qu'on ne fait que nommer les grandes choses qu'il fait, dignes d'estre remarquées. Aprés avoir prouvé que la France n'a pas sujet d'estre mécontente du Roy ny de son Gouvernement, comme ses Ennemis tâchent de le faire croire, il faut voir tout au contraire ce qu'elle a fait d'extraordinaire pour luy marquer l'ardeur de son zele.

On n'a jamais veu de prieres si ferventes, & si continuelles que celles que tous les Peuples de ses Etats ont faites pour le retour de la santé de ce Prince, lors qu'il a esté malade. Jamais on n'a tant veu de Festes pour rendre graces à Dieu de son rétablissement, & jamais tant de réjoüissances publiques. On pourroit dire qu'il n'y a rien de nouveau en cela. J'en conviens pour les prieres; mais on doit aussi demeurer d'accord qu'on n'a jamais ordonné de Festes en pareille occa-

fion, & qu'il n'y avoit point eu d'ordres pour celles-la. Il y a plus encore. Ces Festes n'ont pas seulement esté magnifiques, & accompagnées d'Eloges de ce Prince prononcez publiquement, mais elles ont duré si long-temps, & ont esté faites avec de telles dépenses, que le Roy a esté obligé de commander absolument, & plusieurs fois mesme, qu'on les fit cesser. Voilà ce qui ne s'estoit point encore fait de nos jours ni dans aucun siecle. Nous avons veu aussi depuis quelques années que

le zele ardent des Peuples a renouvellé, pour la gloire du Roy, ce qui ne s'est fait que dans l'ancienne Grece & dans l'ancienne Rome. Vous voyez bien que je parle de l'usage des Statuës. Il est vray que l'on en a erigé à differens Souverains, mais ce n'a jamais esté que dans la Capitale de leurs Etats, au lieu qu'aujourd'huy il n'y a point de Provinces, ny presque de Villes, où l'on n'en éleve qui marquent la grande affection des Peuples pour le Roy. Celles de Bronze qui

representent ce Monarque à cheval, sur des Piedestaux environnez de bas reliefs & de Figures, reviennent à de tres-grandes sommes ; mais rien ne coûte aux Peuples charmez de la grandeur, & de la bonté de leur Prince, lors qu'il s'agit de satisfaire l'ardeur d'un zele aussi ardét que sincere. Ce zele a esté encore plus loin, & nous venons de voir ces mesmes Peuples, & ces mesmes Villes, qui font travailler à ces Statuës avec tant de dépense, donner volontairement des sommes considerables, pour

estre employées à soûtenir les efforts du grand nombre d'Ennemis de ce Monarque. De pareils dons, quand ils ne sont point exigez, & qu'on n'a pas mesme fait pressentir aux Peuples, que l'on en pourroit avoir besoin, font assez connoistre qu'ils ont plus d'amour pour leur Souverain, & qu'ils sont en meilleur estat qu'on ne veut le laisser croire. Ces dons se sont faits si volontairement & avec tant de chaleur, que le Roy a genereusement refusé ceux de plusieurs Villes,

parce qu'il voyoit que leur bonne volonté surpassoit leurs forces. Voilà ce que j'ay crû devoir opposer à la fausse peinture qu'on fait du mécontentement des Peuples de France, & qui ne contient que des paroles sans faits, & sans preuves ; au lieu que je ne raporte que des faits pour réponse, mais des faits dont les Auteurs que je cite ont cent fois parlé dans leurs écrits, & dont par consequent ils sont demeurez d'accord. Il faut qu'ils les détruisent avant qu'ils soient crûs sur le

méconten-

mécontentement des Peuples de France, & comme il est absolument impossible de prouver que ce qui a esté fait aux yeux de toute l'Europe, & mesme de toute la terre, ne l'ait pas esté, il y a aussi une entiere impossibilité de faire voir que la France soit mécontente, comme l'ose dire l'Auteur des veritables interests des Princes de l'Europe. Il pretend prouver encore que la France est miserable parce que l'Arriere-ban ne s'est pas trouvé nombreux. Il y a beaucoup de choses à répon-

dre sur cela, que l'Auteur n'est pas obligé de sçavoir, ou sur lesquelles il n'a peut-estre pas voulu faire de reflexion, son dessein n'estant pas de donner à ses Lecteurs une juste idée du bon estat de la France, puis qu'au contraire, il ne cherche qu'à la faire croire abatue, sans forces & sans vigueur. Je demeure d'accord que si on jugeoit de l'Arriere-ban par les Gentilshommes de l'Isle de France, c'est à dire des environs de Paris, qui se sont presentez pour marcher, on trouveroit qu'ils seroient

en petit nombre, mais comme toute la Noblesse de ces quartiers-là passe à Paris la plus grande partie de l'année, & qu'en vertu du droit de Bourgeoisie dont elle y joüit, elle est exempte de l'Arriere-ban, on ne doit pas s'estonner, si un Canton qui a si peu d'étenduë, & tant de personnes privilegiées, a fourny si peu de monde. Les choses ne se sont pas passées de la mesme sorte dans le reste des Provinces, & comme le Corps qu'elles ont fourny toutes ensemble, s'est

trouvé considerable, on n'en a employé que la moitié, & le reste a esté congedié jusques à l'année prochaine. Ce n'est pas que le tout joint, fasse un aussi grand nombre de troupes qu'il semble que l'on auroit deu l'attendre d'un Etat aussi peuplé, & aussi florissant que la France, mais les raisons qui l'empeschent sont avantageuses, & doivent donner de la terreur à ses Ennemis, au lieu de la joye que leur ignorance leur fait prendre, lors qu'ils ne trouvent pas l'Ar-

riere-ban aussi grand qu'ils avoient pû se l'imaginer. Il est impossible qu'il le soit, puis que la Noblesse de France est si portée à la guerre & a tant de zele pour son Prince & pour sa Patrie, qu'elle se trouve aujourd'huy presque toute dans les armées de Sa Majesté. Du moins peut-on dire qu'il y a fort peu de Gentilshommes qui n'y ayent quelques-uns de leurs enfans, & comme on est exempt de l'Arriere-ban lors qu'on est dans le service, que l'on a servi soy-mesme, qu'on est

dans un âge déja avancé, ou que l'on possede quelque charge dans la Maison Royale, il ne faut pas s'étonner s'il se trouve si peu de Gentilshommes prests à monter à cheval pour faire la Campagne. On doit bien plustost estre surpris qu'il s'en trouve encore. Ce qu'il y a d'extraordinaire en cela, c'est que le peu qu'il y en a, au lieu de marquer la foiblesse de la France, en fait voir la force, puis que lors qu'il n'y en devroit point avoir, parce que toutes les armées

du Roy en sont remplies, & qu'il y a une infinité de Cadets, dont est formée une pepiniere qui fournit des Officiers, il se trouve encore tant de Noblesse preste à monter à cheval, qu'on n'en fait servir presentement qu'une partie, & qu'on reserve l'autre pour l'année prochaine. Ainsi les Ennemis doivent s'étonner de voir que nonobstant le grand nombre de Gentilshommes qui servent dans nos armées, & dans les Compagnies de Cadets, il en reste encore qui soient

en eſtat de prendre les armes, & l'Arriere-ban qui leur a d'abord fait mal juger de nos forces, doit preſentement leur faire avoir des penſées toutes contraires. En effet ils ont tout ſujet de craindre des armées remplies d'une Nobleſſe ſi genereuſe & ſi intrepide, qu'elle n'a jamais fuy, lors meſme qu'elle s'eſt veuë abandonnée des Soldats qui ont pris la fuite quand ils ont eſté attaquez par des Troupes beaucoup ſuperieures en nombre.

On ne peut prendre la dé-

fenſe de la Cour de Rome avec plus de chaleur que fait l'Auteur dont je parle. Il marque en cela bien peu de prudence ; & elle doit s'en tenir deſobligée, s'il eſt vray qu'il n'ait écrit que pour la juſtifier ; mais on doit bien plûtoſt croire qu'il entre de la malice dans cette défenſe, puis qu'un Proteſtant ne peut prendre ſon party avec ardeur ſans avoir ſujet de s'en loüer, ce qui eſt honteux pour elle, & découvre une intelligence qui dévroit toûjours eſtre cachée. Je ne ſcay

pourtant si Rome s'en met assez en peine. On ne fait pas quelquefois, tout ce que la raison voudroit que l'on fist; une faute fait souvent tomber dans une autre, & quoy qu'il semble qu'on doive naturellement vouloir que le mal qu'on fait ne soit pas connu, il ne s'ensuit pas toûjours que l'on cherche à le cacher. Il est des occasions où l'on s'applaudit du mal comme du bien, & où l'on fait vanité de ce qui devroit faire honte. Si Rome ne s'applaudit pas du mal qu'elle

ſait en prenant un party contraire à la Religion, & en faiſant des ſollicitations qui peuvent cauſer ſa ruine entiere, il eſt du moins certain qu'elle ne s'en cache pas. Ce qui ſe vient de paſſer en Suiſſe en eſt une preuve, puis que le Nonce du Pape y a fait de grandes cabales pour engager les Cantons à donner paſſage aux Troupes Allemandes, & qu'il a déclaré pour mieux réüſſir dans ſon deſſein, que la Guerre que les Princes Catholiques unis avec les Proteſtans font à la France, n'eſt

point une Guerre de Religion. Je vous ay prouvé presque dans toutes mes Lettres que c'en est une, en vous faisant voir le mal que l'Eglise en a souffert, & celuy qu'elle en souffrira; mais je vais m'expliquer encore plus clairement, afin que personne n'en puisse douter, & que les Ennemis de la France qui pour la perdre risquent la Religion, n'ayent plus de raisons qui paroissent specieuses, pour faire voir que la Guerre presente ne regarde qu'un interest temporel.

Si on ne veut point avoir égard au mal qu'une guerre peut causer à la veritable Religion, mais seulement au sujet qui fait recourir aux armes, il est constant que cette Guerre ne passera pas pour une Guerre de Religion, encore qu'il soit vray que la Religion en doive recevoir de grands prejudices. Ce ne sera, si on veut, que par accident; mais il n'importe de quelle maniere la chose arrive, si la partie qu'on veut épargner court risque de n'estre pas moins

blessée que celle qu'on a re-
solu de faire souffrir. Il ne
s'agit dans une pareille occa-
sion, ny du nom, ny de la
volonté. Il n'est question que
de l'effet. Or il est certain que
cette guerre peut mettre la
Religion en danger. Ainsi,
qu'elle soit appellée ou non
guerre de Religion, elle ne
laisse pas d'en estre une, puis
qu'elle peut produire à cet
égard toutes les facheuses
suites, qu'entraineroit aprés
elle une guerre, que l'on au-
roit entreprise sous le nom
de guerre de Religion.

Ces considerations sont rejettées ; on n'y entre point. On pretend que c'est seulement la France que l'on attaque, & on ne veut point faire de reflexion sur les suites que peut avoir cette guerre, & sur les maux que la veritable Eglise en doit craindre. Avant que de poursuivre ce raisonnement, je ne puis cacher qu'il me paroist que celuy qui entreprend une chose dans la veuë de faire un bien, & qui la poursuit avec obstination ; lors qu'il doit estre persuadé que le mal

qu'elle peut cauſer ſera plus grand que le bien qu'il en attend, conſent que ce mal arrive s'il perſiſte dans la meſme volonté. Je ne ſçay meſme ſi on ne pourroit pas dire qu'il le ſouhaite lors qu'il va juſqu'aux effets. La Cour de Rome ne peut ignorer ce que ſouffriroit la Religion, s'il arrivoit que la France manquaſt de forces pour ſe tirer des affaires qu'elle luy a ſuſcitées. Elle s'obſtine à la vouloir accabler, & ce que je viens de vous marquer qu'elle a fait dire aux Suiſſes,

aprés les avoir fait assembler, en est une preuve. Elle avoit beaucoup cabalé auparavant, pour les empescher de ratifier le Traité de Neutralité qu'ils avoient conclu, comme un moyen d'épargner le sang de l'Europe, & de porter les Parties à une Paix ou à une Tréve; mais Rome veut du sang, quoy que Dieu luy-mesme ait defendu à Saint Pierre d'en verser. Elle ne sçauroit desavouer qu'elle veut bien que la Religion souffre, puis qu'elle risque à la faire souffrir, mais comme

on dira peut-estre, que la France pourroit estre abaissée sans que la Religion Catholique s'en ressentist, je prouveray le contraire dans la fin de cet Article, d'une maniere qui empeschera qu'on n'y puisse repliquer; mais enfin de quelque costé que l'avantage tourne, il y aura toujours beaucoup de sang répandu, & la Cour de Rome en sera cause.

Je passe aux autres guerres qu'on veut estre les seules guerres de Religion, car je ne pretens laisser rien à dire sur

un point qui partage aujourd'hui toute l'Europe. Les guerres qui ont esté jusqu'icy appellées guerres de Religion, sont celles que les Souverains ont euës contre leurs Sujets révoltez sous pretexte de Religion, & fortifiez dans quelques Places de leurs Etats dont ces Rebelles s'estoient emparez. On donne encore ce nom aux guerres qui surviennent, lors que des Peuples de differente Religion se veulent persuader les uns aux autres, d'embrasser celle qu'ils professent ; que cette

diſpute leur donne lieu de ſe quereller, & qu'ils en viennent là-deſſus aux mains. Les Croiſades ſont auſſi du nombre de ces guerres. Ce n'eſt pas à dire que toutes celles qui ne ſont pas de cette nature, & dans leſquelles la Religion eſt compriſe, ne luy puiſſent eſtre fort préjudiciables; & ne luy faſſent ſouvent autant de mal, que ſi elles eſtoient marquées au titre qu'il faut pour faire qu'on les appelle guerres de Religion. Cependant comme celle d'aujourd'huy n'a point ce

titre, on en prend sujet de dire qu'elle ne regarde point la Religion. Elle n'est, dit-on, que contre la trop grande puissance de la France, & la Religion n'a rien à démesler avec les raisons qui font souhaiter son abaissement. Mais je demande qu'on me fasse voir par quels moyens on peut accabler la France sans que la Religion en souffre cruellement; puis qu'on ne peut, & qu'on ne veut luy faire du mal que par les Protestans; & en la forçant, comme on

le publie hautement, & comme on l'a fait imprimer, de remettre toutes les choses qui regardent la Religion, dans l'estat où elles estoient avant la suppression de l'Edit de Nantes. Si cela arrivoit, il faudroit que Rome, qui malgré sa mauvaise volonté pour la France, en a fait chanter le *Te Deum*, donnast des larmes à ce rétablissement, puis que la raison veut que l'on s'afflige de voir qu'on rétablisse une chose, de la destruction de laquelle on a marqué de la joye. Il n'y a rien de plus

naturel, mais Rome surmonte tout, lors qu'il s'agit de se déclarer contre la France ; elle voit des maux réels sur lesquels elle ne veut pas jetter les yeux pour ne point empoisonner le plaisir qu'elle goûte par avance du mal dont elle se persuade que ce Royaume va estre accablé, & elle croit se tirer d'affaire, en disant que la guerre qu'on met sur les bras d'une Puissance qu'il faut abaisser, n'étant point de la nature des guerres dont je viens de faire le dénombrement, la Reli-

gion n'y a point de part; mais quand tout cela seroit veritable; ne suffit-il pas pour faire quitter un dessein si sanguinaire, qu'il puisse mettre la Religion en danger? Qu'importe que ce soit par une guerre qui ait le nom de guerre de Religion; ou par une autre que des motifs temporels font allumer, & dont les suites ne pourroient estre que funestes à cette mesme Religion, si le Roy n'avoit mis la France dans un état assez florissant pour pouvoir par ses seules forces détourner

tourner un si grand mal. Je ne vous repete point par où ce mal pourroit arriver. Je vous en ay déja fait de longues peintures, mais je ne puis m'empescher de dire encore que si le Prince d'Orange, qui a déja trompé une fois les Princes liguez, avoit joüy plus paisiblement qu'il n'a fait jusqu'à aujourd'huy du Roiaume d'Angleterre, il auroit abusé une seconde fois de la croyance trop facile des Princes Catholiques, & se joignant avec tous les Protestans de l'Europe, il travailleroit

presentement à y faire reconnoistre la Religion Protestante. Alors la Cour de Rome ne pourroit nier, que cette guerre n'en fust une de Religion dans toutes les formes; & que celles qu'elle a excitées pour embarrasser la France, n'en fussent la cause. Outre tous les maux ausquels on voit qu'elle expose la Religion Catholique sans qu'on veüille y faire de reflexion, je vous ay déja fait voir ce que cette Religion a souffert en Angleterre; & comme on ne peut nier les choses passées; sur

nent lors qu'elles sont deve-nuës publiques, Rome ne sçauroit disconvenir du mal qu'elle a fait à la Religion, en allumant une guerre pour les raisons que vous avez leuës dans mes Lettres precedentes.

L'Auteur du Livre dont j'ay commencé à vous rapporter quelques endroits, continuant à faire une peinture du miserable estat où il se persuade qu'on verra bien-tost la France, se fonde sur des Batailles qu'il dit qu'elle pourra perdre, & dont il pre-

tend qu'une ou deux peuvent suffire pour la mettre au point où l'on voudroit qu'elle fust reduite. Il se figure des soulevemens qui asseurément n'arriveront pas, & qui sont autant de visions. Il compte sur des mécontens, comme s'il y en avoit dans le Royaume, & dans la certitude qu'il croit avoir, que les Anglois & les Hollandois descendront sur nos costes, qu'il s'imagine que nous ne sçaurions défendre, il avance hardiment qu'on ne verra jamais le Roy d'Angleterre ré-

tably, & que ny la France, ny aucune Puissance Catholique ne peuvent le remettre sur le Trosne. Il dit que nos terres ne seront point cultivées, parce que nos Païsans estant armez, n'auront pas le temps de les labourer, c'est à dire qu'un homme ou deux tirez de chaque Village pourront empescher qu'on ne cultive les Terres. Il asseure que nos Troupes sont en fort méchant estat, & que l'argent manque au Roy. Le contraire de la plus grande partie de ces choses ayant

esté reconnu depuis que cet ouvrage est public, il n'est pas necessaire d'y répondre. Le reste est si visiblement faux, qu'il suffit de le rapporter pour obliger l'Auteur d'en rougir. La bonté des Troupes de France est assez connuë, & il faut estre bien ignorant pour dire que le Roy manque d'argent. Il est vray que toutes les fois que ses Ennemis ont entrepris de luy declarer la guerre, ils ont cru qu'ils l'attaqueroient en si grand nombre, que ses Finances seroient bien-tost é-

puiſées, à cauſe de la quantité de Troupes qu'il ſeroit contraint de mettre ſur pied; mais ils n'ont jamais eu cette penſée qu'ils ne l'ayent reconnuë fauſſe. Ils viennent encore d'eſtre trompez, puis qu'il eſt conſtant; (& meſme ils n'en doutent plus preſentement) que non ſeulement le Roy peut entretenir des Armées nombreuſes pendant tout le reſte de la Campagne, mais qu'il a meſme des fonds de reſerve, pour les beſoins preſſans qu'on ne peut prevoir. Cependant ce Prince ne

leve nuls deniers extraordinaires sur ses Peuples. On n'a mis aucuns Imposts dans le Royaume, & le Parlement n'a point esté occupé à verifier ces sortes d'Edits. On le faisoit souvent autrefois quand Sa Majesté ne gouvernoit pas par Elle-mesme, & qu'on n'avoit qu'une Armée de vingt-mille hommes en Flandre, & de petites Armées en Catalogne & en Italie, sans que l'on eust des forces en Mer, la Marine estant alors si peu considerable parmy les François, qu'on n'en

entendoit presque point parler. Cependant nos Vaisseaux font fuir aujourd'huy les Puissances qui estoient les plus redoutables de la Mer, & s'apprestent à soûtenir les efforts de plusieurs autres que l'on voit unies ensemble. Peut-on dire aprés cela que la France soit en mauvais estat? Elle a assez de Vaisseaux sur l'une & sur l'autre Mer, pour faire trembler ses Ennemis; elle a trois ou quatre cens mille hommes bien entretenus, & de l'argent de reste, sans qu'on ait levé de nouveaux subsides

sur les Peuples. Ainsi elle peut encore compter que s'il arrivoit qu'elle en eust besoin ; le Roy en trouveroit d'autant plus facilement dans leurs bources, que sans leur rien demander, il auroit déja soûtenu les premiers efforts de toute l'Europe liguée contre luy, & garanty ses Sujets des menaces terribles qui ont retenty presque dans toutes les Cours.

L'Auteur poursuit en disant, *que les succés de la France sont moins venus de ses forces que de la foiblesse de ses Enne-*

mis. Il leur fait bien peu d'honneur, & sur tout à ce grand Corps composé de tant de Puissances d'Allemagne, & qu'on tient si redoutable par cette raison. Cependant lors qu'il n'estoit point épuisé par une longue guerre, comme celle qu'il vient d'avoir avec les Turcs, la France en a triomphé ainsi que de l'Espagne, du Dannemark, & de la Hollande. Si le Roy aprés avoir retenu en ce temps-là les plus importantes de ses Conquestes, & fait rendre au Roy de Suede, pour lors son

Allié, les Places que le Roy de Dannemark & l'Electeur de Brandebourg luy avoient prises, a imposé la Paix aux conditions qu'il luy a pleu de regler malgré les nombreuses Troupes d'Angleterre, nouvellement débarquées pour se joindre à tant de Puissances, pourquoy ne veut-t on pas que la France soit aujourd'huy en état de resister à ces mesmes Ennemis? Est elle moins puissante? Les François sont-ils moins riches, moins braves, & moins affectionnez à leur Roy, &

ce Monarque n'a-t il pas un Fils, qui depuis ce temps-là s'est rendu capable de le seconder? Il y a à la verité quelques Protestans de moins dans le Royaume, mais c'est un avantage considerable, puis qu'il est purgé par là de mauvais Sujets, & qui dans la derniere guerre avoient intelligence avec les Ennemis de la France, au lieu qu'elle n'a plus aujourd'huy que des Sujets zelez & fidelles, qui défendront vaillamment leur Religion, leur Prince, & leurs biens.

Le mesme Auteur condamne la France d'avoir déclaré la guerre la premiere. On auroit voulu qu'elle n'eust pas vû si clair, afin de la mieux surprendre, & qu'elle se fust endormie quand les Ligues se faisoient de toutes parts; que ses Ennemis estoient armez; que le Prince d'Orange estoit embarqué pour passer en Angleterre, dans le dessein de nous attaquer quand il s'en seroit rendu le maistre; que l'on se vantoit en Allemagne qu'on estoit en termes de fai-

ſe la paix avec le Turc pour paſſer en France ; qu'on vouloit ravir un Electorat à un Cardinal canoniquement élû, ſeulement parce qu'il eſtoit Amy du Roy, & que l'Electeur Palatin, dont on connoiſt l'eſprit dangereux, portoit la Cour de Vienne, par la ſeule veuë de ſes interests, à ſe declarer contre la France, ne ſe mettant pas en peine que toute l'Europe fuſt en armes, & que la Religion Catholique fuſt abolie en Angleterre, pourveu que tous ces deſordres ſerviſſent

à l'empescher de restituer à Madame les heritages qu'il luy retenoit injustement. Quand on considerera toutes ces choses, on demeurera d'accord qu'il y alloit de la prudence du Roy, de se preparer à la guerre pour ne pas laisser à ses Ennemis l'avantage de le surprendre; qu'il y alloit en mesme temps de sa gloire, de montrer qu'il ne les redoutoit pas, & qu'ainsi il devoit les prevenir par une Declaration dans les formes, & digne de sa grandeur, pendant qu'ils se declaroient là-

chement & en ſecret, par leurs ligues & par les meſures qu'ils prenoient avec un Prince, qui pour ſes intereſts particuliers cherchoit à mettre le feu dans toute l'Europe; & avec lequel l'honneur ſemble ne pouvoir ſouffrir qu'on prenne de liaiſon. Les raiſons en ſont connuës, & on ſçait que rien ne coute au Prince d'Orange quand il s'agit de tout ſacrifier à ſa fauſſe gloire.

Pourroit-on croire qu'un homme qui écrit, fiſt ſi peu de reflexion ſur ſon

ouvrage, qu'aprés avoir blâmé la France de s'estre declarée la premiere, il veut ensuite montrer le contraire, en marquant que ce sont les Ennemis qui l'attaquent. Il employe pour cela les termes suivans. *C'est icy le temps d'attaquer la France, parce qu'il est de la prudence d'attaquer un Ennemy quand il commence à joüer de malheur, & quand la terreur le prend.* Il fait connoistre qu'il n'estime pas beaucoup les Princes Confederez, puis qu'il ne les tient capables d'attaquer leur En-

nemy, que quand la frayeur l'a mis en desordre. Les paroles dont il se sert justifient la France, & en disant ce qu'il ne devoit pas, & qu'il ne croyoit pas dire, il prouve tres clairement qu'elle a bien fait de se declarer la premiere; parce qu'on se preparoit à la surprendre; qu'on croyoit qu'elle joüoit de malheur, & que l'on estoit persuadé que la terreur l'avoit prise.

Le mesme Auteur dit un peu aprés; *Mais aujourd'huy que le mal est fait, si tant est*

que ce ſoit un mal, ce mal eſt ſans remede. Que peut-il y avoir à heſiter? Qu'on faſſe tout ce qu'on voudra, toutes les Ligues Catholiques ne rétabliront pas le Roy d'Angleterre. Ainſi la prudence veut que les Etats Catholiques ſe prévalent & profitent d'une circonſtance qui en ſoy paroiſt douloureuſe pour la Religion Catholique, mais qui dans les ſuites luy fera plus de bien que de mal. D'autre part les Princes Proteſtans doivent conſiderer que ce ſeroit à eux la derniere folie de ſe laiſſer gagner par la France dans le temps preſent.

& de se détacher de la Ligue, parce qu'ils ne trouveront jamais un amas de conjonctures favorables comme celles d'aujourd'huy. La difference de Religion fait toujours un grand abisme de separation entre les Princes Protestans, & les Princes Catholiques, sur tout ceux de la Maison d'Austriche, ce qui rend les Alliances difficiles. Aujourd'huy que la conduite de la France a comblé ce grand abisme, & qu'elle a forcé le Pape, & les Princes de la Maison d'Austriche à s'unir avec les Protestans, ceux-cy ne doivent

pas negliger une occasion qui ne se trouvera pas si favorable en dix siecles, de mortifier cette fiere Puissance qui fait hautement profession d'en vouloir à leur Religion, mais qui en veut bien davantage à leurs Etats.

Il ne faut que lire cet endroit pour connoistre que la Religion Catholique doit souffrir; que cette guerre est une guerre de Religion, & que le Pape s'est uny avec les Protestans. Ce n'est pas moy qui le dis; ce sont les propres paroles de l'Auteur, ausquelles je n'ajoûte ny ne diminuë.

Repassons sur quelques endroits de cet Article, & voyons si je me trompe.

Mais aujourd'huy que le mal est fait, si tant est que ce soit un mal, ce mal est sans remede. Le mal dont l'Auteur parle c'est celuy que la Religion Catholique souffre par l'invasion du Prince d'Orange en Angleterre. Il ajoûte, *si tant est que c'en soit un*, parce qu'il est Protestant, & que ce mal n'est pour luy qu'un mal imaginaire, & dont les Protestans ne sont pas fachez. Il dit ensuite, *que puis que ce mal*

est fait, il faut que les Etats Catholiques profitent d'une circonstance qui en soy paroist douloureuse pour la Religion Catholique, mais qui dans les suites luy fera plus de bien que de mal. Voilà le mal avoüé pour les Catholiques, & mesme fortement par le mot de *douloureuse*. On ne peut donc plus disconvenir de ce mal, puis qu'il est fait, mais on peut fort bien ne pas tomber d'accord sur la foy de l'Auteur, que les suites de ce mal, c'est à dire de cette guerre, seront avanta-

geuſes à la Religion Catholique. On doit plûtôt croire qu'elle continuera d'en ſouffrir ſi la France ne triomphe de ſes Ennemis ; que les Princes Proteſtans tromperont le Pape, comme a déja fait le Prince d'Orange, & qu'ils auront peu de ſcrupule à mécontenter le Chef d'une Egliſe à laquelle ils ne croyent pas, & qu'ils n'ont épargné aujourd'huy dans leurs railleries, que parce qu'il eſt entré dans leurs Ligues. Je paſſe par deſſus beaucoup de lignes qui ne ſont que pour

exciter les Princes Proteſtans à ne ſe pas laiſſer gagner par la France, comme ſi la France leur faiſoit la cour, & les craignoit, & je viens à un endroit decifif, contre ceux qui nient que le Pape ſoit entré dans la Ligue des Proteſtans. Ce n'eſt pas que quand il n'y ſeroit point entré, il fuſt moins cauſe de ce qu'a ſouffert, & de ce qu'endure encore la Religion Catholique, par la ſituation deſavantageuſe où ſon Conſeil a mis les Affaires de l'Europe pour cette Religion.

Voicy l'endroit qui decide, que le Pape est entré dans la Ligue des Protestans. *La conduite de la France*, dit l'Auteur du Livre, *a forcé le Pape & les Princes de la Maison d'Austriche à s'unir avec les Protestans.* Les Protestans l'avouënt, ils l'écrivent, & font debiter leurs Ecrits ; il n'y a point d'équivoque, les termes sont formels, & l'on n'a besoin ny de commentaires, ny de raisonnemens pour les faire entendre. Comme cet endroit est delicat, & fâcheux pour la Cour de Rome,

& qu'il luy doit estre sensible, je me contente de le raporter sans y ajouster une parole; afin que si elle trouve qu'elle a sujet de se plaindre, elle n'ait pas droit de m'accuser, mais seulement l'Auteur qui découvre des secrets qu'elle voudroit sans doute qui fussent cachez. Sa discretion ne sçauroit estre blâmée là-dessus; on trouve seulement qu'elle devroit estre encore plus grande, & que le Nonce auroit deu tenir ses pratiques plus secretes en Suisse, où sa trop grande intelli-

gence avec les Cantons Protestans a paru, les ayant fait parler selon ses intentions autant qu'il a voulu, & mesme contre leurs propres interests.

Il dit dans ce mesme Article, en parlant de la France & des Princes Protestans; *Il ne faut pas negliger l'occasion de mortifier cette fiere Puissance qui fait hautement profession d'en vouloir à leur Religion, mais qui en veut bien davantage à leurs Etats.* Il y a trois choses à remarquer dans ce peu de lignes. L'Auteur a dit que la France ne devoit

pas declarer la guerre, mais il fait connoistre par là l'union qu'on avoit faite *pour mortifier*, dit-il, *sa fiere Puissance*. Il dit que la France en veut à la Religion des Protestans, & comme les Protestans la veulent défendre, on peut justement donner à cette guerre le nom de guerre de Religion, & cet endroit-là fait voir que c'en est une dans toutes les formes. Mais en verité, c'est bien chercher à vouloir injustement faire la guerre à la France que d'employer ce pretexte. Quoy,

parce que le Roy ne veut point permettre dans son Royaume l'exercice de la Religion Protestante, il faut luy declarer la guerre ? Il faudroit donc que par la mesme raison le Roy la fist à tous les Princes qui ne souffrent point la Catholique dans leurs Estats, & que non seulement dans toute l'Europe, mais encore par toute la terre, tous les Souverains la declarassent à ceux qui ne voudroient pas que l'on exerçast chez eux celle qu'ils professeroient, c'est à dire qu'il fau-

droit qu'il y euſt une guerre univerſelle dans le monde ſur le ſujet de la Religion. L'Auteur ne s'eſt pas ſi toſt ſervi de ce pretexte de Religion touchant la guerre que l'on fait au Roy, qu'il en change dans la meſme ligne, & dit que Sa Majeſté en veut bien davantage aux Etats des Princes Proteſtans qu'à leur Religion. On ne peut rien alleguer qui ait moins de vray-ſemblance, & il n'y a pas plus de raiſon à parler ainſi, qu'il y en auroit à dire, que les Electeurs de Brande-

bourg & de Saxe, & la Maison de Brunswic font la guerre au Roy, parce qu'il en veut à leurs Etats, à quoy il est certain qu'il ne pense point, ce Monarque n'ayant aucun démeslé avec eux, ny ces Princes aucun sujet de s'en plaindre. On sçait en effet qu'ils ne sont entrez dans la Ligue qu'à la sollicitation de la Cour de Rome & de la Maison d'Austriche. Quant à l'Electeur de Brandebourg, il s'y est laissé engager par une double raison. Il est fortement lié avec le Prince d'O-

range, & ils ont tous deux resolu d'étendre la Religion Protestante, moins par zele que par politique, & seulement parce qu'ils croyent que, par le moyen des Protestans, ils feront plus aisément réussir leurs vastes desseins. Mais le Prince d'Orange qui n'est remply que de ses seuls interests, ne tiendra parole à personne, & l'Electeur de Brandebourg aura peut-estre bien tost sujet de s'en plaindre, s'il ne l'a point eu jusqu'à present. Je ne parle point icy des Hollandois; leur orgueil

leur attirera toûjours beaucoup d'ennemis, & cet orgueil paroist insupportable dans un de leurs écrits, où ils disent, *que les Rois de Macedoine se tenoient fort bonorez d'estre Capitaines Generaux des Atheniens, témoin Philippes, Pere d'Alexandre le Grand.* Ils ont dit cela à l'occasion du Prince d'Orange, qui demeure encore leur *Statouder* ou *Capitaine General*, quoy que pretendu Roy d'Angleterre. Cette vanité n'est rien, si on examine à fond le peu de consideration où doit estre le

Prince d'Orange par ſon injuſte entrepriſe, & combien ſa nouvelle dignité eſt mal affermie; mais on ne laiſſera pas de la condamner comme injurieuſe à tous les Souverains de la Terre, ſi on fait reflexion juſques à quel point eſt montée la vanité de ces Republiquains, qui ſouffrent qu'on débite publiquement chez eux des Libelles, où l'on voit qu'il ſe perſuadent que les Rois ſe doivent tenir honorez de les ſervir & d'eſtre à leur ſolde.

Je ne rapporteray plus

qu'un endroit de l'Ouvrage dont je viens de vous faire voir quelques articles. L'Auteur dit en parlant de l'Entrée de Mr de Lavardin dans Rome ; *Le Roy a fait entrer un Capitaine à Rome qui s'est saisi d'un quartier de la Ville, & qui par armes & par violence l'a soustrait à son veritable Souverain.* Cette expression outrée semble nous marquer un Siege , & l'on a peine à lire ces lignes sans avoir envie de demander s'il y a eu beaucoup de sang répandu, & si l'on a fait grand nombre

de Prisonniers. Cependant Mr de Lavardin n'a fait autre chose que prendre possession d'un quartier, dont M. le Duc d'Estrées, son Predecesseur, a toujours joüy paisiblement. Il n'a pretendu rien davantage, & comme on n'avoit pas disputé à Mr le Duc d'Estrées ce que M. le Marquis de Lavardin a occupé, ce Marquis n'avoit pas lieu de se contenter de moins; & le Roy, loin d'avoir rien fait depuis ce temps-là qui ait obligé à rien retrancher des anciens privileges de sa

Couronne ; avoit merité au contraire qu'on luy en accordast de nouveaux, ce qui seroit arrivé sous un autre Pontificat, puis qu'il a fait une infinité de choses glorieuses, & utiles à l'Eglise Romaine ; qu'il l'a fait fleurir, & que son zele & ses soins luy ont acquis un plus grand nombre d'Oüailles. Ce Prince, quoy qu'assez payé par la satisfaction interieure qu'il sent à bien faire, ne veut pas pour cela laisser perdre aucun des droits qu'il a trouvez établis en recevant la Couronne ;

mais il n'a point repandu de ſang pour les maintenir, comme il ſemble que l'Auteur à qui je répons veüille faire croire lors qu'il dit, *que Mr de Lavardin a ſouſtrait par armes & par violence un quartier de Rome à ſon veritable Souverain.* Je diray icy à l'avantage de cet Ambaſſadeur puis que l'occaſion s'en preſente, que quoy qu'il ait conſervé les Franchiſes de ſon quartier, on n'y a ſauvé aucun Coupable pendant tout le ſejour qu'il a fait à Rome. Les uns n'y ont point eſté re-

ceus à cause de l'énormité de ce qu'ils avoient commis, & les autres ne s'y sont point exposez, sçachant que ce Marquis examineroit la nature des crimes avant que de vouloir accorder sa protection, & qu'il la refuseroit à de certains Criminels, à qui l'on ne doit jamais pardonner. Tout s'est passé dans son quartier avec une tranquilité admirable. Il n'y a point eu de desordres; sa Maison a paru un lieu de pieté, & le service s'y est fait d'une maniere fort édifiante. Quoy

qu'il fust accompagné d'un grand nombre de François parmy lesquels il y en avoit beaucoup d'une assez grande jeunesse, il a si bien sceu les retenir dans les bornes du devoir, que Rome a eu plus de sujet de s'en loüer que de s'en plaindre. Sa magnificence a esté d'une utilité fort grande au Peuple Romain, qui ne trouve que difficilement le moyen de subsister sous le Pontificat d'aujourd'huy, à cause des nouveautez qu'on veut introduire, & de tout ce qu'on tâche d'a-

bolir, ce qui empesche ce Peuple de travailler à beaucoup de choses qui sont devenuës inutiles, & de debiter, ses denrées & ses Ouvrages. Mr de Lavardin n'a pas quitté Rome comme la plusspart des Ambassadeurs, qui sont bien souvent chargez de dettes lors qu'ils sortent d'un Etat, & qui font crier les Peuples en se retirant, sans les avoir acquitées. Chacun a donné de grandes marques de tristesse lors qu'il est party, & les Pauvres dont il faisoit subsister un fort

grand nombre, ont tous pleuré son départ. Ainsi si la sincere affection des Peuples marque un veritable triomphe sur les cœurs, on peut dire que jamais Ambassadeur n'est sorty de Rome plus triomphant que Mr de Lavardin.

Je n'ay plus à vous parler que d'un Article des affaires de France avec les Souverains de l'Europe, aprés quoy je viendray à l'Anglererre. Cet article regarde l'insolente déclaration de Guerre du Gouverneur des Pays-bas Espa-

gnols contre la France. Vous avez vû celle du Roy dans ma sixiéme Lettre sur les Affaires du temps & les raisons que Sa Majesté en donne, qui sont des faits, & non des injures. Il est bon de vous y faire faire reflexion, afin que vous compariez ces deux Declarations ; & que vous examiniez l'honnesteté de l'une pour la Personne du Roy d'Espagne, & les injures qu'un simple Gouverneur ose dire au Roy. Sa Majesté fait voir, *que le desir qu'Elle a eu de maintenir la Tréve, s'a portée*

à dissimuler la conduite qu'ont tenuë les Ministres d'Espagne dans toutes les Cours des Princes de l'Europe, où ils ne se sont appliquez qu'à les exciter à prendre les armes contre la France. On voit par là l'honnesteté du Roy, qui accuse les Ministres Espagnols d'une chose dont il ne veut pas croire que le Roy leur Maistre eust pû estre capable. Sa Majesté parle ensuite de la Ligue d'Ausbourg. C'est encore un fait constant où l'Espagne a eu part. On a d'abord nié cette Ligue, & quand on a

vû qu'on ne pouvoit plus disconvenir qu'il n'y en eust eu une, parce que la chose estoit trop connuë, on a voulu déguiser le sujet de cette Assemblée, & l'on a dit qu'on ne la faisoit qu'afin de renouveller d'anciennes Alliances qui ne regardoient point la France. En suite on a jugé à propos de lever le masque, sur ce qu'on a cru que l'invasion du Prince d'Orange en Angleterre donneroit lieu d'accabler la France, & l'on n'a plus gardé de mesures. On a éclaté, on a menacé, &

mille & mille Ecrits ont fait voir que l'on alloit attaquer la France, & qu'on avoit resolu de la forcer malgré elle d'entrer dans une guerre, qui non seulement la feroit déchoir de sa grandeur, mais qui pouvoit mesme l'accabler; & c'est justement dans ce temps-là que Sa Majesté s'est declarée, aprés s'estre mise en estat d'éviter l'orage qu'on se preparoit à faire fondre sur ses Etats. Il n'y a rien dans tout ce procedé qui ne soit conforme aux regles de la prudence, de

la

politique, & de la justice, & l'Espagne ne peut se plaindre que le Roy l'ait insultée en parlant du Traité d'Ausbourg, puis que c'est un fait presentement avoüé, & prouvé, par les armes que les Princes Confederez ont prises en consequence de ce Traité. Le Roy poursuit en marquant *qu'il a esté informé de la part qu'a euë le Gouverneur des Pays-bas, dans l'entreprise que le Prince d'Orange a faite contre l'Angleterre;* mais il dit en mesme temps, *qu'il ne peut croire que la conduite que ce*

Gouverneur a tenuë à cet égard, luy eust esté prescrite par le Roy son Maistre, qui par beaucoup de raisons de Religion, de sang, & de seureté pour les Rois, estoit obligé de s'opposer à une pareille usurpation. Que peut-on trouver en tout cela qui doive choquer le Roy d'Espagne? Quand tout ce que le Gouverneur des Pays-bas a fait de concert avec le Prince d'Orange, luy auroit esté prescrit par Sa Majesté Catholique, le Roy ne l'en accuse point, & ne parle que du Gouverneur des Pays-bas,

qui s'eſt ſi ouvertement mêlé de cette affaire, qu'il ſeroit démenty par toute l'Europe s'il prétendoit le nier, puis qu'il s'eſt abouché ſouvent avec le Prince d'Orange, & que leur intelligence a eſté remarquée, depuis que ce Prince a uſurpé la Couronne d'Angleterre. Il y a une infinité de faits là-deſſus, qui eſtant publics, n'ont pas beſoin d'eſtre rapportez. Le Roy auroit pû pouſſer les choſes plus loin dans ſa Déclaration de Guerre, à l'égard de l'intelligence des Eſpa-

gnols avec le Prince d'Orange, pour favoriser son invasion en Angleterre. On sçait les cabales de l'Ambassadeur d'Espagne à Londres sur cette affaire. On sçait ce qu'il a fait pour gagner les Presbiteriens les uns aprés les autres; qu'il pratiquoit les plus remuans, & qu'il en faisoit toûjours disner quelques-uns chez-luy. Enfin on sçait que Sa Majesté Britannique le regardoit comme un de ses plus dangereux Ennemis. Cependant le Roy n'a point voulu toucher cet

article, afin d'épargner la personne du Roy d'Espagne, parce qu'un Ambassadeur ne doit rien faire sans les ordres de son Maistre; il a seulement parlé du Gouverneur des Pays-bas, qui n'estant point Ambassadeur, pouvoit de son chef, par un faux zele & pour son interest propre à cause du poste qu'il remplissoit, pousser son intelligence trop loin avec le Prince d'Orange, dans la pensée que son élevation à la Couronne d'Angleterre, seroit cause que son Gouvernement des-

Pays bas s'aggrandiroit par le moyen des Anglois que ce nouveau Roy envoyeroit en Flandre ; pour aider aux Espagnols à prendre beaucoup de Places sur les François.

Le Roy marque dans la suite de sa Déclaration, *que le Roy d'Espagne estant obligé par des raisons de religion, de sang, & de seureté pour tous les Rois, de s'opposer à l'usurpation du Prince d'Orange, Sa Majesté avoit esperé de pouvoir porter le Roy Catholique à s'unir avec Elle pour le rétablissement*

du Roy legitime en Angleterre, & pour la conservation de la Religion Catholique contre l'union des Princes Protestans, ou au moins à garder une neutralité exacte, si l'estat des affaires d'Espagne ne permettoit pas au Roy Catholique de prendre de pareils engagemens. Tout est vray dans cette article, & rien ne sçauroit blesser le Prince le plus delicat. On peut demander à un Roy Catholique qu'il veüille s'unir, pour conserver la Religion, contre les Princes Protestans liguez. On peut dire au Roy

d'Espagne qu'il a des raisons de sang, pour se declarer contre le Prince d'Orange, estant ce qu'il est au Roy d'Angleterre, & on a pu ajoûter qu'il y est obligé pour la seureté de tous les Rois, puis qu'il s'agit d'un Roy détrôné par une Republique, & par une Republique ennemie des Souverains, & qui ne pouvant les abaisser comme elle souhaiteroit, a souvent voulu estre arbitre de leurs demeslez, afin de pouvoir s'élever au dessus d'eux. Le Roy a donc pû solliciter l'Espagne de

s'unir avec luy contre cette fiere Republique ; mais son honnesteté a esté encore poussée plus loin, comme vous venez de voir dans le mesme article, puis que Sa Majesté ne demande au Roy Catholique *qu'une Neutralité exacte, en cas que l'estat de ses affaires ne luy permette pas de prendre d'autres engagemens.* La suite de la Declaration est un peu plus forte, mais ce qu'elle contient fait voir que le Roy a esté contraint d'en user ainsi. Voicy ce qui s'y trouve en parlant du Roy d'Espagne.

Sa Majesté luy a fait faire pour cet effet differentes propositions, depuis le mois de Novembre dernier, qui ont esté bien receuës, tandis que le succés du Prince d'Orange a paru douteux; mais ces favorables dispositions ont disparu dés que l'on n'a plus parlé que de guerre contre la France. Sa Majesté a appris en mesme temps que l'Ambassadeur d'Espagne en Angleterre voyoit journellement le Prince d'Orange, & le sollicitoit de faire que les Anglois declarassent la guerre à la France; que le Gouverneur des Pays-bas Espagnols levoit

des troupes avec empressement; qu'il promettoit aux Etats Generaux de les joindre aux leurs au commencement de la Campagne, & les sollicitoit aussi-bien que le Prince d'Orange à faire passer des Troupes en Flandre pour le mettre en estat de faire la guerre à la France. Le Roy ne pouvoit moins faire que d'exposer l'estat veritable où estoient les choses. Ils n'y a que des faits dans cet Article, rien n'y est injurieux; & l'on ne sçauroit s'en offenser, à moins que d'estre choqué de la verité; mais si l'Espagne fait

mal, ce n'eſt pas la faute du Roy Tres-Chreſtien; elle ne doit s'en prendre qu'à elle-meſme. Le Roy ſe trouve indiſpenſablement obligé de declarer la guerre, parce que ſes Ennemis le veulent ſurpréndre, & qu'il ſçait qu'ils tiennent leurs deſſeins cachez juſqu'à ce qu'ils ſoient en eſtat d'agir. Ainſi Sa Majeſté ne ſçauroit ſe diſpenſer de faire voir les raiſons qui la forcét à les prevenir. Vous venez d'en lire une partie, voicy les autres. Je ſçay qu'elles vous ſont déja connuës; mais je me vois

obligé de les rapporter encore icy, à cause de la réponse que je fais à chaque Article, & qu'il est necessaire que l'article, & la réponse se trouvent ensemble. *Tous ces avis ayant fait juger à Sa Majesté qu'il estoit de sa prudence de sçavoir à quoy s'en tenir, Elle a donné ordre au Marquis de Rebenac, son Ambassadeur à Madrid, de demander une réponse positive aux Ministres du Roy Catholique, luy offrant la continuation de la Tréve, pourveu qu'il voulust s'obliger, en gardant une neutralité exacte, de ne*

ſecourir directement n'y indire-ctement les Ennemis de Sa Ma-jeſté ; mais les mauvais conſeils ayant prévalu, Sa Majeſté a eſté informée que la reſolutien avoit eſté priſe de favoriſer l'Uſurpateur d'Angleterre, & de ſe joindre aux Princes Pro-teſtans. Sa Majeſté a appris auſſi preſqu'en meſme temps, que les Agens du Prince d'Orange ont touché des ſommes conſiderables à Cadix & à Madrid, que les Troupes de Hollande & de Brandebourg ſont entrées dans les principales Places des Eſpa-gnols en Flandre, & que le

Gouverneur des Pays-bas pour le Roy Catholique faisoit solliciter les Etats Generaux de faire avancer leur Armée sous Bruxelles. Tous ces avis joints à la réponse que le Marquis de Rebenac a receuë à Madrid ne laissant à Sa Majesté aucun lieu de douter que l'intention du Roy Catholique ne soit de se joindre à ses Ennemis, Sa Majesté a cru ne devoir pas perdre de temps à prevenir ses mauvais desseins, & a resolu de luy declarer la guerre tant par mer que par terre, &c.

Il faut estre bien injuste

pour se plaindre du procedé du Roy en ce rencontre. Ce Prince veut sçavoir à quoy s'en tenir. Il demande une réponse positive, il offre la continuation de la Treve pourveu qu'on garde une neutralité exacte, & qu'on ne secoure directement, ny indirectement ses ennemis. On ne l'accepte pas; on veut donc les secourir, & par consequent on est resolu de faire la guerre. Le Roy n'en accuse point Sa Majesté Catholique, & dit que les mauvais conseils ont prévalu, aprés

quoy il fait voir toutes les resolutions qui avoient esté prises touchant cette guerre; que le Prince d'Orange a receu de l'argent des Espagnols, & que toutes les Places de Flandre sont remplies des Troupes de ses Ennemis. Enfin le Roy fait connoistre que toutes ces choses, & la réponse faite à Madrid à Mr de Rebenac l'engagent à prévenir le Roy Catholique, & à luy declarer la guerre; il le fait par la Declaration que vous venez de lire; mais il n'en use pas ensuite avec la

rigueur que marquent les Ecrivains de Hollande. Aprés que cette Declaration a esté faite ; les François arrestent dans quelques-uns de nos Ports plusieurs Bâtimens Espagnols que la Treve y avoit fait aborder ; mais il envoye aussi-tost ses ordres pour les faire relâcher, ne voulant pas que l'on en retienne aucun jusqu'à ce que tous les Sujets de Sa Majesté Catholique ayent pû apprendre cette Declaration. Voila de quelle maniere le Roy en a usé. Voyons le procedé que l'on

O

a tenu à son égard. Pendant que l'Espagne consulte comment elle formera sa Declaratiō de guerre, & qu'on en dresse plusieurs projets, qui sont leus dans son Conseil, Dom Antonio Agourto, cy-devant Mestro de Camp, & devenu Marquis de Castanaga depuis qu'il est Gouverneur de Flandre, en fait une en son particulier. Je passe par dessus ce procedé irregulier, ne comprenant pas pourquoy un simple Gouverneur fait une Declaration en son nom, sur tout avant que le Roy son

Maistre en ait fait une au sien, pour l'envoyer dans toutes les Terres de son obeissance, où les Gouverneurs la font publier ensuite. Je croy qu'on a trouvé cet expedient pour dire plus d'injures à Sa Majesté, & pour en diversifier la maniere. Quoy qu'il en soit, voicy l'insolente Declaration du Gouverneur des Pays-bas, que je ne crains point de faire voir, parce qu'elle doit plus faire de honte à son Auteur, que de tort à la gloire du Roy, n'estant remplie que

de faussetez qu'il est aisé de combattre, & qui pourroient se détruire d'elles mesmes, sans qu'on y fist de replique. Enfin la Déclaration du Roy est toute prudente, & pleine d'égards pour Sa Majesté Catholique. Ce sage Monarque épargne sa personne Royale, & quand il est obligé de marquer ce qui le porte à faire cette Declaration, parce qu'on ne doit pas entreprendre une guerre sans en avoir de fortes raisons, il ne cite que des faits & non pas des faussetez, comme le Marquis

de Castanaga, qui ne dit que des injures, ce qui fait connoître la difference d'un Roy qui parle & d'un simple Sujet; un Roy ne parlant jamais qu'avec moderation, & sans invectives, quand mesme il a de justes sujets de se plaindre. Mais le Gouverneur des Pays-bas veut se vanger de ce qu'on a de trop bons yeux en France, & qu'on y a découvert l'étroite liaison qu'il a avec le Prince d'Orange, dans laquelle il a mal à propos engagé le Roy son Maistre pour ses interests parti-

culiers ; croyant ; comme je l'ay déja dit , qu'il verroit accroistre l'étenduë de son Gouvernement par le moyen de ce Prince , & risquant par là de faire perdre ou ruiner une partie de ceux de Sa Majesté Catholique.

Quoy que je vienne de vous marquer que le Roy n'a cité que des faits pour justifier sa Declaration de guerre, il pouvoit la faire publier, sans donner toutes ces raisons, & l'on peut dire qu'elle n'est presque faite , que dans la veuë d'empescher que ses

Sujets ne se laissassent surprendre, puis que les Espagnols avoient resolu cette guerre quand le Roy l'a declarée, & que l'on avoit déja receu les Ennemis du Roy dans leurs Places.

Je viens à la Declaration faite par le Gouverneur des Pays-bas. En voicy les termes. Vous la pouvez confronter avec celle du Roy, que je vous ay déja envoyée entiere, & que vous venez encore de lire par articles separez.

OR-

ORDONNANCE
De Dom Antonio Agourto, Marquis de Castanaga, Gouverneur des Pays-bas.

APrés tous les Traitez de Paix & de Treve si religieusement observez par le Roy Catholique nostre Souverain, & si legerement enfraints, si volontairement rompus, & si temerairement violez par la France, par une infinité d'Actes qu'il seroit superflu de rapporter, estant surabondamment connus à toute l'Europe, aussi-bien que son ambition qui la devore, Sa Ma-

jesté qui avoit tant eu de moderation, en veuë de conserver la tranquillité publique, se trouve par un nouvel attentat recompensée d'une injuste Déclaration de Guerre que le Roy Tres-Chrêtien a fait publier le 15. du mois dernier, destituée de raisons & de pretextes legitimes. Elle est injurieuse à Sa Majesté, s'efforçant de faire passer pour un scandale les Alliances qu'Elle peut avoir avec les Princes & Etats voisins, quoy qu'elles ne tendent qu'à asseurer le repos de la Chrêtienté, & à l'avantage de ses Etats, pendant que les Armes de

France desolent inhumainement & avec des cruautez & des barbaries inoüies tous les Etats de l'Empire ; sans aucun égard aux Loix de Religion, non plus qu'à celles de la Guerre ny au droit sacré des Capitulations, & que ses Ministres employent toute sorte de moyens pour troubler l'harmonie de la Chrestienté, & attirer toutes les forces Otomanes à la destruction de la Hongrie, & traverser en mesme temps la conclusion de la Paix entre S. M. Imperiale & les Hauts Alliez avec la Porte. Or comme S. M. se trouve attaquée si injustement,

& Nous, voulant employer tous les moyens que nous avons pour la gloire & pour le bien de ses Sujets, & par le principe d'une juste défense, nous esperons que Dieu benira les bonnes & saintes intentions de Sa Majesté. C'est pourquoy nous ordonnons & commandons à tous Generaux, Gouverneurs, Commandans, Chefs & autres Officiers Militaires, & Soldats tant de pied que de cheval, de quelque Nation qu'ils soient, & à tous autres Officiers & Sujets de S. M. de s'opposer de toutes leurs forces aux Sujets de France;

leur courre sus, & faire contre eux tous actes d'hostilité tant par Mer que par Terre, comme contre nos Ennemis, Aggresseurs & Infracteurs des Traitez. Ordonnons à tous Sujets & Vassaux de Sa Majesté qui se trouvent en quelque lieu de la Domination de France, d'en sortir dans quinze jours de la datte de cette Ordonnance, & de ne tenir aucune correspondance communication ou commerce avec les Sujets de France sans nostre permission expresse à peine de la vie. Déclarons en outre tous les biens meubles & immeubles, rentes,

revenus, droits, actions, & effets situez dans les dépendances de nostre Gouvernement, appartenans aux François, confisquez au profit de Sa Majesté; & ordonnons à tous François naturels & autres Sujets de France qui sont en ce Pays, d'en sortir avec leurs Femmes, Enfans & Familles dans huit jours de la publication de la presente Ordonnance, à peine d'estre faits Prisonniers de guerre; deffense à tous Sujets de Sa Majesté de donner retraite à aucuns François à peine de mille patacons d'amende pour la premiere fois,

de deux mille pour la seconde, & de trois mille pour la troisiéme avec correction arbitraire, la moitié au profit du Dénonciateur, & le reste pour l'Officier du lieu où la capture se fera. Ordonnons que cette presente Ordonnance soit leuë & publiée dans les lieux accoûtumez, afin que personne n'en pretende cause d'ignorance. Donné à Bruxelles le 3. May 1689. Signé le Marquis de CASTANAGA, &c.

Si je croyois que cette Declaration pust produire quelque mauvais effet, mesme

dans les esprits les plus disposez à receevoir legerement les premieres impressions, je ne vous l'envoyerois pas; mais je suis persuadé qu'il faut estre bien ignorant dans les affaires du monde pour y ajoûter foy; & que les moins habiles en sont si bien éclaircis, qu'il n'y a personne qui n'en soit assez instruit, pour connoistre à fond les faussetez de cette Ordonnance.

Les premieres lignes ne sont que des paroles qui ne prouvent rien, ou plûtost un amas d'injures. On dit que le

Roy a enfraint, rompu, & violé des Traitez, & tous ces trois mots qui ne signifient que la mesme chose, estant accompagnez de beaucoup d'autres, on veut surprendre l'esprit du Lecteur par cette exposition qui semble renfermer beaucoup de choses, & qui neanmoins ne veut rien dire, sinon que le Roy a enfraint des Traitez. Cela ne convainc de rien, non plus que l'ambition dont on dit ensuite que ce Prince est devoré. On ajoûte *qu'il seroit superflu de rapporter une*

infinité d'actes pour le prouver; toutes ces choses estant surabondamment connuës à toute l'Europe. J'avoüe que les Ennemis du Roy ont remply l'Europe d'un nombre presque incroyable d'écrits injurieux, qui contiennent une infinité de choses fausses, de faits supposez, de visions folles, & de projets de Monarchie universelle, à laquelle on veut que la France aspire; qui est une chimere inventée, qui n'a pas la moindre ombre de vray-semblance, toutes les actions du Roy bien

loin de marquer un pareil dessein, ayant dû faire croire qu'il en avoit des sentimens tout contraires, puis qu'un Prince qui se dépoüille d'une partie de ses Conquestes pour donner la Paix à l'Europe, & qu'on publie qui ne vouloit point de guerre lors qu'on l'a forcé de la faire, est bien éloigné d'aspirer à la Monarchie universelle, à moins que ce ne soit à celle des cœurs, ou qu'il ne soit possible de l'obtenir par tout ce qui luy est opposé, puis qu'on n'y parvient pas en rendant des Places à ses

Ennemis, & en ne voulant point de guerre, comme tous les Ecrits de Hollande le publient dans le mesme temps qu'ils disent que le Roy aspire à la Monarchie universelle. Comment peut-on accorder deux choses si differentes, & si opposées, & les mettre dans les mesmes écrits? Il faut avoir beaucoup de malice, ou beaucoup d'aveuglement, ou mesme tous les deux ensemble, pour avancer des choses si seditieuses & si éloignées du sens commun, mais on ne s'en met pas en peine.

pourveu qu'on satisfasse l'envie qu'on a de noircir les plus belles actions du Roy, & qu'on vienne à bout de surprendre les plus credules, & les plus mal intentionnez pour la France. Voilà à quoy Mr d'Agourto renvoye le Public en disant, que tout ce qu'il impute au Roy *est connu par toute l'Europe aussi-bien que l'ambition qui le devore*; mais il devoit s'expliquer par des faits, & citer quels sujets de plainte le Roy a donnez à l'Espagne depuis la Treve concluë pour vingt ans. Il n'y

en a aucun puis qu'on n'en allegue point, & qu'on n'en suppose pas mesme. Il est vray qu'elle a crû en avoir un depuis la paix de Nimegue, & que la prise de Luxembourg luy tient au cœur, mais cela ne peut s'appeller infraction, & l'affaire a esté debatuë & decidée. Le Roy d'Espagne estoit obligé par le Traité de Nimegue, de donner au Roy quelques Chastellenies, qui l'accommodoient fort, & dont il ne pouvoit se resoudre à se desaisir. Le Roy l'en pressa.

Sa Majesté Catholique apporta des delais. Le Roy fit connoistre qu'il assiegeroit Luxembourg, & qu'il le prendroit pour équivalent. Cette menace n'échauffa point la froideur des Espagnols, qui croyent toûjours qu'en temporisant, ils viendront à bout de ce qu'ils souhaitent. Cette politique leur reüssissoit autrefois, mais elle n'est pas de saison sous le regne du Roy, Sa Majesté fatiguée de tant de delais, & voyant le but des Espagnols, & que la Conference établie

à Courtray pour terminer cette affaire ne décidoit rien, assiegea Luxembourg, & le prit. L'affaire s'accommoda, & le Roy eut cette Place pour équivalent des Terres & des Chastellenies que le Roy d'Espagne estoit obligé de donner à la France par le Traité de Nimegue. Les Ecrivains de Hollande se déchaisnerent ; c'estoit une chose inoüie dans leurs Ecrits ; on estoit en paix, & le Roy avoit pris une Place sans declarer la guerre. C'est peut-estre celle de toutes les ac-

rions du Roy qui le couvrira le plus d'une veritable & solide gloire. Elle est accompagnée d'un si grand fond de bonté & de generosité, qu'on ne peut l'examiner sans en demeurer d'accord; mais il faut pour cela la vouloir voir dans toute son étenduë, & ne pas fermer les yeux & l'oreille à la verité, comme font ceux qui n'écrivent que pour tâcher de l'empoisonner. Le Roy prit Luxembourg sans avoir auparavant declaré la guerre, afin de montrer qu'il ne cherchoit point la

rompre la Paix, & qu'il ne vouloit cette Place que pour l'équivalent qu'on estoit obligé de luy donner. On répondra à cela qu'on devoit se saisir de ce qui luy estoit dû par le Traité de Paix, & non point assieger Luxembourg, mais il auroit fallu entrer dans le cœur de la Flandre avec une Armée, ce qui auroit trop alarmé les Etats voisins, & leur auroit fait prendre les armes, ainsi qu'aux Espagnols. Il n'en auroit pas fallu davantage pour faire crier toute l'Europe, & causer la rupture de la Paix que le

Roy estoit resolu de maintenir, & que le Prince d'Orange, qui se trouvoit alors sans employ, & par consequent sans pouvoir, cherchoit à faire rompre, de quoy il seroit venu à bout, si les Troupes de Sa Majesté se fussent approchées des Places des Etats Generaux. Ainsi on peut dire que le Roy en a usé dans cette occasion avec une prudence & une bonté incomparable à l'égard de toute l'Europe, dont il ne vouloit point troubler le repos. Il prend l'equivalent de ce qui

luy est deu, & sa moderation le porte à ne pas declarer la guerre, quoy qu'il eust un juste & specieux pretexte de le faire; & qu'il fust en estat de se rendre maistre de la plus grande partie de l'Europe. Il est certain que s'il avoit voulu se servir de ses avantages, & étendre ses Conquestes, il le pouvoit, puis que toute l'Allemagne estoit alors assez embarrassée à repousser les Turcs, dont la puissance estoit encore formidable, & donnoit beaucoup d'occupation aux Alle-

mens, quoy que ces Infidelles eussent levé le Siege de Vienne. C'est sur quoy il est à propos de faire reflexion, puis qu'on ne doit porter jugement de rien sans examiner les temps, les lieux, & les circonstances qui rendent les mêmes actions differentes, & qui montrent qu'on en peut juger differemment. Ce que je rapporte de la moderation du Roy en cette occasion, est un fait qui ne sçauroit estre contesté, & j'en ay pour témoin la Ville d'Amsterdam, qui l'en a prudemment dans

les sentimens de Sa Majesté, & sauva l'Europe en empeschant la guerre que le Prince d'Orange tâchoit d'allumer, & que le Roy vouloit éviter, quoy qu'il fust hors de doute qu'elle luy devoit estre avantageuse. Le Traité de Nimegue portoit, Que si la France attaquoit l'Espagne, les Hollandois luy envoyeroient un secours de seize mille hommes. Le Prince d'Orange vouloit qu'on fournist ce secours, afin d'embarquer la guerre, de se faire des Creatures en disposant des Charges,

& de remplit ses coffres en ordonnant des fonds. Il ne se mettoit pas en peine s'il donneroit par là occasion à la France de faire de grãdes conquestes, ce qui luy auroit esté aisé, puis que tous les Princes d'Allemagne estoient occupez contre les Turcs. Il ne consideroit que luy seul, & croyoit que plus les Etats seroient embarassez dans cette guerre, plus il leur seroit necessaire. Il avoit gagné les principaux de la Province de Hollande, qui craignant la malheureuse destinée de ceux

qui avoient pris soin de leurs affaires, quand ce Prince avoit commencé à commander leurs Troupes, avoient consenty par force à ce qu'il avoit voulu; mais la Ville d'Amsterdam, prudente, & pleine d'une genereuse fermeté, admira la moderation du Roy, qui ne vouloit point profiter des grands avantages que la fortune luy presentoit; & elle refusa son consentement à la levée des seize mille hommes, malgré toutes les menaces du Prince d'Orange; elles furent si grandes que la Ville donna

donna des Gardes à Mr Van-Beuninguen son Bourg-mestre, dont elle croyoit la vie en peril. Voilà des faits connus, & ausquels il n'y a point de replique. Les Ecrivains de Hollande ne peuvent les ignorer, & ils devroient rendre plus de justice au Roy là-dessus, aussi bien que le Gouverneur des Pays bas, qui ne peut parler que de l'affaire de Luxembourg, lors qu'il dit avec tant d'exageration & tant de paroles inutiles, que le Roy enfraint les Traitez, mais il n'ose expliquer quels

Traitez, parce qu'il se trouveroit fort embarassé à les marquer. Il se contente de dire que ce seroit inutilement qu'on rapporteroit ce qui est connu de toute l'Europe, & se repose touchant tout ce qu'il avance sans oser entrer dans aucune explication faute de preuves valables, sur les Libelles, qui pour plaire aux Puissances jalouses de la gloire de Sa Majesté, ont toujours empoisonné tout ce qu'Elle a fait de grand. Mais comme par le moyen de ces Libelles seditieux toute l'Eu-

rope retentit des infractions que l'on pretend avoir esté faites par le Roy, il faut voir si pendant qu'on en impose d'imaginaires à ce Monarque dans toutes les Declarations de guerre, on ne peut pas faire voir que l'Empereur, le Roy d'Espagne, & la Hollande ont veritablement enfraint des Traitez de Paix.

En 1667. le Roy estant en guerre avec les Espagnols, & en paix avec la Hollande, les Hollandois donnerent des marques d'une ingratitude dont l'Histoire auroit pei-

ne à fournir de pareils exemples. Il y avoit prés de cent ans que la Paix duroit entre la France, & ces Republicains, c'est-à dire que depuis le temps que les sept Provinces s'étoient unies, ils n'avoient jamais eu que des sujets de se loüer de la France, dont ils avoient toûjours esté secourus dans leurs pressans besoins quoy qu'ils en eussent souvent mal usé, Enfin l'on peut dire qu'ils luy devoient tout leur éclat, & la bonne situation où se trouvoient leurs affaires, puis que son al-

fiance les ayant mis à couvert de toutes les insultes de leurs Ennemis, ils avoient eu le temps, sous l'ombre de sa protection, d'établir & de faire fleurir leur commerce, à quoy rien n'est plus opposé que la guerre. C'est ce qui a fait déchoir cette Republique des deux tiers depuis l'année 1672. qu'elle s'est attiré des guerres & des Maîtres, qui luy ont fait voir que les ingrats se repentent tost ou tard. Elle estoit dans son plus haut point d'é-

levation, & dans l'état floriſ-ſant que je viens de vous marquer, lors qu'elle devint jalouſe du Monarque à qui elle devoit ſa tranquillité & ſa grandeur, & que pour arreſter le cours des Conqueſtes de ce Prince, elle fit une Ligue avec l'Angleterre, & la Suede qui fut nommée *la Triple Alliance*. Ces trois Puiſſances devoient agir contre celuy des deux Rois qui ne mettroit pas les armes bas, c'eſt à dire que cette Ligue eſtoit directement contre la France, parce que l'Eſpagne

n'avoit pas assez de force pour luy resister, de sorte qu'elle estoit d'intelligence avec ces deux Couronnes, & cette Republique, pour empescher par ce stratagême que la France ne fist davantage de Conquestes sur elle. L'affaire reussit comme la Hollande qui en avoit fait le projet, l'avoit souhaité, & la France ne se trouva pas en état de parer un coup si inopiné, & que toute la prudence humaine n'auroit pas du prévoir, parce qu'elle n'avoit aucun sujet de se défier des Hollandois,

ny de croire qu'ils puſſent eſtre ingrats juſqu'au point d'en uſer ſi lâchement, avec un Etat à qui ils avoient de ſi grandes obligations, & qui eſtoient cauſe que leur Commerce eſtoit floriſſant. On peut juger ſi des gens qui ſe ſont noircis par un procedé ſi injuſte & ſi ingrat, ont droit d'accuſer la France d'infraction, ſur tout à leur égard. Ces Republicains enflez d'un orgüeil auſſi inſolent, & auſſi inſupportable que temeraire, firent frapper une Médaille, où

l'on voyoit Josüé qui arrestoit le Soleil, par allusion au nom de Van-Beuninguen, qui s'appelloit Josüé, & dont les Negociations avoient réüssi dans la triple Alliance formée pour arrester les progrés du Roy, que l'on regardoit en cette occasion comme le Soleil, à cause que cet Astre fait le corps de sa Devise. Leurs Ecrivains flatterent leur vanité, ils se plurent dans leur orgüeil, & ils le pousserent plus loin en faisant frapper la Medaille que l'on appelle, *de assertis le-*

gibus, par laquelle ils se déclaroient défenseurs des Loix, marquant qu'ils les avoient rétablies & asseurées, & qu'ils estoient Arbitres des Rois. Ils estoient enfin devenus insupportables à tous les Souverains de l'Europe, par cette vanité outrée, lors que le Roy s'allia contre eux avec l'Angleterre en 1672. afin de vanger la Majesté des Rois méprisée. Ce Monarque se souvenoit encore du procedé injuste, pour ne pas dire scelerat, qu'ils avoient tenu à son égard en 1667. & son

ressentiment ne pouvoit estre blâmé. On sçait avec combien de vigueur cette Guerre fut poussée, & que la Repulique de Hollande receut les coups qu'elle meritoit, & dont elle n'est pas encore bien guerie. L'Espagne qui connoissoit que la France ne luy déclareroit point la Guerre, & qui en avoit une parole bien asseurée, ne put s'empescher de rompre avec elle, sans en avoir aucun pretexte, & sans en pouvoir donner. Aussi paya-t-elle cher l'infraction qu'elle osa faire à la Paix. Le Roy

irrité de ſon procedé, pourſuivit les Hollandois avec moins de chaleur, & tourna contre elle la meilleure partie de ſes armes, pour la punir d'avoir oſé l'attaquer, je pourrois dire ſi lâchement, ſi je parlois comme le Gouverneur des Pays-bas; mais je garde plus de reſpect pour les Teſtes Couronnées. Le procedé des Eſpagnols fut extremement blaſmé, meſme des Puiſſances qui ſupportoient impatiemment la gloire du Roy, & qui ſouhaitoient de voir la France abatuë. On s'eton-

noit qu'un Monarque que le ſang, & d'étroites alliances uniſſoient au Roy, ſe fuſt déclaré contre luy, pour empeſcher la perte des Hollandois, qu'il ne devoit regarder que comme des Sujets Rebelles, qui s'eſtoient ſouſtraits de ſon obeïſſance. Les Eſpagnols eurent bien-toſt lieu de s'en repentir. Le Roy emporta leurs meilleures Places, qui luy ſont demeurées depuis ce temps-là, & l'Eſpagne en eſt au deſeſpoir. Cette perte eſt cauſe qu'elle veut autant de mal au Roy, que ſi elle n'a-

voit pas declaré la Guerre en ce temps-là, de mesme qu'elle vient de faire encore aujourd'huy. Cependant on éclate en injures contre le Roy ; on le traite d'infracteur ; on ne veut point faire reflexion qu'on l'a toûjours attaqué, & ses Victoires causant de noirs chagrins à ses Ennemis, luy attirent tous les mauvais traitemens dont les libelles sont pleins. On se console par là des pertes qu'on fait, & parce que la France est sage, & qu'elle ne repousse point les injures par d'autres injures,

on se sert de l'avantage que l'on a d'écrire seul, & le plaisir de n'estre point contredit fait croire qu'on a raison.

L'Empereur qui fait tant de bruit aujourd'huy, & qui s'emporte aussi contre la France dans ses injurieuses Declarations de guerre, aprés avoir fait une Ligue avec un Usurpateur qui a déja couté si cher à la Religion Catholique, que cette Ligue doit encore faire beaucoup souffrir, n'a pas épargné la France quand il s'est agy de donner secours aux Hollan-

dois, quoy que loin de s'en devoir montrer l'Ennemy, il eust tout sujet de se loüer d'elle, n'ayant eu aucun démélé avec les François depuis que le Roy luy avoit envoyé les Troupes, qui empescherent la ruine de l'Empire à la Bataille de S. Godard. Ainsi l'Empereur avoit encore à Sa Majesté cette obligation toute entiere lors qu'il l'attaqua injustement dans la guerre de 1672. Le Roy eut alors pour surcroist d'Ennemis, non seulement toute la Maison d'Austriche, mais enco-

re la plus grande partie des Princes d'Allemagne, que Sa Majesté Imperiale fit entrer dans cette guerre, seulement pour empêcher la perte des Hollandois que la Maison d'Austriche devoit haïr, puis qu'elle en estoit bravée tous les jours; mais sa politique luy fit trouver à propos de les défendre, quoy-qu'elle ne les aimast pas, & qu'elle eust de grands sujets de s'en plaindre. Elle pensa au contraire qu'il estoit de ses interests d'attaquer la France malgré les obligations recen-

es qu'on luy avoit, & qui
ont telles qu'il est certain
que l'Histoire en parlera éter-
nellement. Elle avoit sauvé
l'Empire, & l'on ne trouvoit
aucun pretexte pour s'armer
contre elle, si ce n'est que la
politique ne souffroit pas
qu'on la laissast agrandir, &
que la gloire du Roy com-
mençoit à donner de l'om-
brage, mais enfin il falloit
plustost l'attaquer injuste-
ment que de souffrir qu'elle
augmentast. Cependant, le
croiroit-on? Ce sont-là les
puissances qui parlent au-

jourd'huy si haut contre la France, & qui l'accusent d'infraction dans leurs injurieuses Declarations de guerre, aprés l'avoir elles-mesmes attaquée si injustement dans celle de 1672. comme je viens de vous le faire connoistre. Si le Roy en avoit fait alors autant, & s'il avoit attaqué des Princes, à qui il auroit dû sa Couronne, sans en avoir eu d'autres raisons que celle de ne vouloir pas permettre leur agrandissement, & d'estre jaloux de leur gloire, on auroit veu un torrent

d'écrits, qui auroient déchiré la reputation de ce Monarque, & toute l'Europe auroit esté remplie de ces libelles.

Le Turc ayant peu de temps aprés declaré la guerre à l'Empire, le Roy eut occasion de s'en vanger; cependant la grandeur de son ame ne luy permit pas d'écouter le moindre ressentiment. Il marqua au contraire qu'il estoit veritablement touché des malheurs dont il voyoit que les Othomans menaçoient l'Empire; il fit connoistre qu'il

l'eust secouru, si on luy eust demandé des Troupes, & il souffrit que l'élite de sa Noblesse allast combattre dans celles de l'Empereur. Il fit plus encore. Mr le Maréchal de Crequi commandoit une Armée devant Luxembourg, & cette Place estoit menacée d'un Siege, si les Espagnols ne remettoient entre les mains de Sa Majesté ce qu'ils estoient obligez de luy donner par le Traité de Nimegue; mais ce Prince oublia ses interests & la justice qu'on luy devoit, si-tost qu'il vit

l'Empire attaqué, & M^r le Maréchal de Crequi receut une Lettre qui a esté renduë publique, & par laquelle Sa Majesté luy ordonnoit de retirer ses Troupes de devant Luxembourg, pour ne donner aucun ombrage à l'Empire, & pour ne point empescher qu'il ne tournast toutes ses forces contre l'Ennemi commun de la Chrestienté. Le Siege de Vienne fut levé, & Neühausel pris par les Allemands. Ils devinrent fiers & insupportables; ils parlerent avec mépris des François qui

ne les avoient pas secourus. Cependant ils ne l'avoient pas voulu, & avoient envoyé demander du secours dans toutes les Cours de l'Europe, à l'exception de celle de France. Les injurieux & seditieux Libelles de Hollande commencerent à paroistre, & on voulut noircir la gloire du Roy, en marquant qu'il n'avoit donné aucun secours à l'Empire. Comment auroit-il pû en envoyer, puis qu'en n'en demandant pas, on avoit assez marqué qu'on n'en vouloit point. On avoit

des raisons pour cela ; on sçavoit que les François brilleroient par tout où ils seroient ; & que tous les avantages qu'on remporteroit, seroient dûs à leur valeur. On l'apprehendoit, & l'on aima mieux exposer l'Empire à son entiére ruine, que d'avoir le chagrin de voir triompher la France ; & de luy devoir ce qu'on auroit esté seur d'obtenir par leur secours. L'esprit des Allemands estant dans cette situation, jugez de quelle maniere les Troupes de France auroient esté receuës, si

ſi on en euſt envoyé malgré eux ; & ſi on n'auroit pas dû apprehender qu'on ne les euſt traitées comme ennemies. On auroit eu quelque raiſon de le faire, ſans que les François euſſent eſté en droit de s'en plaindre, puis que leurs Troupes feroient entrées dans un Païs où elles n'auroient pas eſté demandées. Les Eſpagnols voyant que les Allemands commençoient à ne plus craindre les Turcs, commencerent auſſi à ne plus apprehender les François. Ainſi ils ne voulurent entendre à leur

donner ny ce qui leur estoit dû par le Traité de Nimegue, ny l'équivalent. Le Roy voyant la fierté des uns & des autres, & que l'on commençoit mesme à le menacer de faire la paix avec le Turc pour fondre dans ses Etats, jugea à propos de faire retourner ses Troupes devant Luxembourg, & enfin, de prendre cette Place pour l'équivalent des Chastellenies qu'on s'estoit engagé de luy livrer. Voilà des faits historiques, dont il n'y a personne qui puisse disconvenir. Si vous

les faiseurs de Libelles, es-
toient obligez de dire ainsi
des choses veritables, leurs E-
crits ne paroistroient pas en si
grand nombre. On n'en voit
point qui ne se déchaisnent
contre la pretenduë ambi-
tion du Roy, à qui ces Au-
teurs imputent de vouloir
tout envahir, quoy qu'on le
force pourtant à faire la guer-
re. Ils éclatent aprés en me-
naces, & font ensuite des
raisonnemens à perte de veuë,
sur le malheureux état où les
Affaires ont mis la France,
& voilà en quoy consistent

tous ces Ecrits, qui ne contiennent la plufpart que des éloges du Prince d'Orange, & de longs raifonnemens fur l'avenir ; ainfi on n'y parle d'aucuns faits, fi ce n'eft des grands exploits qu'on préfume que feront les Alliez ; & ce qu'il y a de furprenant, c'eft qu'on voit chaque femaine un nombre prefque infiny d'Ecrits de cette nature, qui ne difent tous que la mefme chofe ; mais enfin il ne faut qu'un peu de bon fens pour découvrir que la Maifon d'Auftriche fe voyant puiffante dans l'un &

dans l'autre monde, & possedant l'Empire, & divers Royaumes, & grands Etats dans l'Europe, a souffert impatiemment que le Roy ait tiré assez de forces du seul Royaume de France, pour remplir toute la terre du bruit de son nom. Le Pape né Sujet du Roy d'Espagne, & dont le premier Ministre est Genois, c'est à dire, presque Espagnol, est entré dans tous les desseins de la Maison d'Austriche. Ils ont voulu abaisser la France, & voyant bien qu'ils ne pourroient en

venir à bout tant que le Roy d'Angleterre seroit Amy de Sa Majesté, ils ont cherché à le détacher de ses interests, sans le pouvoir faire. L'Electorat de Cologne a vaqué pendant ce temps, & l'Empereur n'ayant point voulu qu'il fust remply par une personne attachée au Roy, le Pape l'a assuré qu'il ne souffriroit jamais que Mr le Cardinal de Furstemberg fust Electeur. Deux Elections Canoniques n'ont pû obliger à le faire recevoir. On n'a regardé que ce qui avoit esté resolu, & non pas la Justice.

& l'Election. La France qui prend toûjours le party de l'équité, a fait connoistre qu'elle soustiendroit celuy de ce Cardinal. Les Hollandois s'en sont inquietez, parce que l'Electorat de Cologne a des Places voisines de leurs Etats. Le Prince d'Orange qui avoit resolu depuis longtemps d'usurper la Couronne d'Angleterre, a pris cette occasion pour découvrir à la Maison d'Austriche une partie de son dessein. Il a fait voir, qu'en donnant des affaires à Sa Majesté Britannique,

il mettroit la France dans un fort grand embarras, & l'empêcheroit de maintenir le veritable Electeur de Cologne dans l'Electorat. La Cour de Rome, & la Maison d'Autriche ont donné dans cette proposition, & ont permis pour leurs seuls interests, & pour chagriner la France, que la Religion Catholique fust entierement abolie en Angleterre. Ils ont esté cause d'une usurpation, non seulement contraire au droit des gens, mais qui blesse encore les Loix de l'hon-

neur, de l'amitié, de l'Alliance & du Sang, & aprés avoir soulevé presque tous les Princes de l'Europe contre le Roy, & avoir allumé la plus grande guerre dont on ait encore oüy parler en Europe, & cela dans le temps qu'elle est attaquée par les Ennemis du nom Chrestien, ils osent avancer faussement, & injurieusement dans toutes leurs Declarations de guerre, que le Roy a enfraint tous les Traitez de Paix & de Treve.

Quoy qu'il semble que je me sois éloigné de mon su-

jet, en repassant ce qui s'est fait de plus remarquable depuis l'année 1672. je croy qu'on ne trouvera pas que j'en sois sorty, puis que n'ayant parlé principalement que de ce qui regarde la Paix, & la guerre; j'ay fait voir, non pas par des raisonnemens, mais par des faits positifs, que la France n'a enfraint aucuns Traitez comme on l'en veut accuser, mais qu'au contraire toutes les Puissances qui la taxent injustement, ont fait elles mêmes ce qu'elles luy reprochent

chent ; & pour montrer que ce que je dis n'est point remply de raisonnemens captieux comme tous les écrits que l'on debite en Hollande, j'ay mieux aimé estre plus long, & donner un abregé de l'Histoire qui fait connoistre le temps, les lieux, & les circonstances de toutes les ruptures que je cite, faites par ceux qui osent accuser le Roy d'en avoir fait, & c'est par là que je pretens avoir répondu au premier Article de la Declaration de guerre du Gouverneur des Pays-Bas, qui dit

que le Roy a enfraint, rompu, & violé les Traitez. Il ne me sera pas difficile de faire voir que la suite de sa Declaration est aussi fausse que le commencement. Il dit en parlant du Roy d'Espagne son Maistre, *que Sa Majesté qui avoit eu tant de moderation, en veuë de conserver la tranquillité publique, se trouve par un nouvel attentat recompensée, d'une injuste Declaration de Guerre que le Roy Tres-Chrestien a fait publier.*

Il y a quelque chose de bien captieux dans cet endroit. On

a besoin de memoire, puis qu'il faut se souvenir de ce qui s'est fait, & examiner la Declaration du Roy, pour ne se pas laisser surprendre à une fausseté si hardiment soûtenuë. De la maniere que cet article est conceu, ne diroit-on pas que le Roy d'Espagne ne vouloit point de guerre, & qu'il avoit resolu de conserver la tranquillité publique ? Cependant ce ne sont que des paroles, & cela ne se trouve que dans la Declaration du Gouverneur des Pays-bas. La guerre que le Roy

d'Espagne a aujourd'huy, n'est pas à cause de la Declaration que Sa Majesté luy a faite il y a fort peu de temps, mais parce qu'il avoit resolu de l'avoir, & qu'il s'y estoit preparé. Toutes ses mesures estoient prises avec l'Empereur, & avec les Hollandois, & ces derniers avoient jetté des Troupes dans plusieurs Places de Flandre, long-temps avant cette Declaration de Guerre faite par le Roy. Si Sa Majesté Catholique avoit voulu conserver la tranquillité publique, ainsi que porte

la Declaration du Gouver-
neur des Pays-bas, il auroit
accepté la Neutralité que
M^r de Rebenac luy a offerte
de la part du Roy. On a
tenu plusieurs fois des Con-
seils d'Etat à Madrid sur cette
proposition, plûtost par for-
me, & pour cacher la part
qu'on avoit dans la Ligue
formée contre la France, que
pour examiner si on recevroit
la Neutralité. Enfin aprés
beaucoup de déliberations
là-dessus, & de délais accor-
dez par l'Ambassadeur du
Roy, elle n'a point esté ac-

ceptée, & Mr de Rebenac a quitté la Cour de Madrid. Je croy qu'il n'est pas mal aisé de deviner, que qui ne veut point de Neutralité dans une conjoncture comme celle d'aujourd'huy, ne peut prendre que le party de la guerre, puis qu'il n'y en a point d'autre, sur tout, quand on s'est précautionné là dessus, comme avoit fait Sa Majesté Catholique, & qu'on est entré dans une Ligue qu'on croit capable d'accabler son Ennemy dés l'ouverture de la Campagne. Le Roy ayant

ſceu la Declaration du Roy d'Eſpagne qui pouvoit paſſer pour une Declaration de guerre, & qui en eſtoit une pour luy, quoy qu'elle ne fuſt ny publiée ny affichée, en fit paroiſtre une dans les formes, afin que ſes Peuples fuſſent avertis de cette guerre, & comme celle de Mr de Caſtanaga n'a paru qu'enſuite, il a oſé dire dans ſa Declaration, que le Roy Tres-Creſtien déclaroit la guerre au Roy d'Eſpagne, lors que Sa Majeſté Catholique n'avoit en veuë que de conſer-

ver la tranquillité publique. Il faut estre bien ennemy de la verité pour parler de cette sorte, avoir une hardiesse au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer, & croire le Public bien ignorant.

Mr de Castanaga dit ensuite, que *la Declaration du Roy est destituée de raisons & de pretextes legitimes*. Il ne faut que lire cette Declaration pour voir le contraire, & qu'elle est toute remplie de raisons. Il pouvoit dire qu'elles ne sont pas bonnes, parce qu'il est obligé de ne les pas trouver telles ; mais

le peu de poids qu'elles ont auprés de luy, n'empesche pas que ce ne soient des raisons. D'ailleurs on ne sçauroit nier qu'elles n'ayent tout ce qui peut donner lieu à une Declaration de guerre; il suffit que le Roy expose le fait dans toutes ses circonstances, & qu'il marque que le Roy d'Espagne a refusé la Neutralité. Il n'a pas besoin d'autres raisons, & c'en est une assez bonne pour se resoudre à faire la guerre, que de sçavoir qu'on nous la veut declarer. Celle-là est sans replique; mais

plique, & l'on ne sçauroit blâmer le Roy, à moins qu'on ne veüille qu'il laisse attaquer ses Etats sans les défendre.

La suite de la Declaration de Mr de Castanaga est conceuë en ces termes. Il dit en parlant de celle du Roy de France. *Elle est injurieuse à Sa Majesté, s'efforçant de faire passer pour un scandale les alliances qu'Elle peut avoir avec les Princes & Etats voisins, quoy qu'elles ne tendent qu'à asseurer le repos de la Chrestienté, & à l'avantage de ses Etats.* Je n'ay veu personne qui ait

pu lire cet article ſans s'étonner de l'aveuglement de celuy qui l'a imaginé. Le Roy ne parle dans ſa Declaration que des alliances que le Roy d'Eſpagne a faites avec le Prince d'Orange. Ainſi Mr de Caſtanaga ne peut pretendre parler que de celles qui y ſont marquées, & lors qu'il répond à cet endroit, il ne ſçauroit dire ſans s'expoſer à la raillerie publique, *que l'alliance du Prince d'Orange aſſure le repos de la Chreſtienté.* Il ſeroit plus vray de dire que ſon ambition a

mis les armes à la main de
tous les Princes de l'Europe,
qu'elle a allumé une guerre
sanglante; qu'elle est cause de
tout le sang qu'on y a versé,
qu'elle a couté la vie à une
infinité d'Irlandois de l'une
& de l'autre Religion, qui
vivoient en repos chez eux,
& qui ne pensoient pas qu'il
fust au monde, & qu'ainsi
bien loin qu'on doive croire
qu'il peut assurer le repos de
la Chrestienté, il n'est né que
pour y porter le trouble, & la
faire gemir sous le poids de
l'ambition qui le devore. Ne

de Castanaga n'a gueres pris soin de la gloire du Roy son Maistre, lors qu'il a parlé de cette sorte, & qu'il a dit que l'Alliance d'un Usurpateur estoit avantageuse à ses Etats. Comme il est amy particulier du Prince d'Orange, il s'est laissé emporter à son inclination, sans faire reflexion que toute la terre auroit les yeux ouverts sur ce qu'il exposeroit au public. Tout ce qu'il y a d'honnestes gens s'estoient déja scandalisez, ayant remarqué que la Gazette de Bruxelles avoit esté la premiere

à donner la qualité de Roy à l'Usurpateur d'Angleterre. Outre qu'on ne peut sans injustice luy donner ce nom, il n'y avoit pas alors de prudence & de politique à le faire, puis que Mr de Castanaga faisoit découvrir par là que le Roy son Maistre estoit d'intelligence avec cet Usurpateur, dans un temps que le Conseil de Madrid le vouloit encore cacher. Ainsi son zele trop precipité pour un amy si peu digne d'en avoir, pouvoit gaster les affaires de son Maistre, & s'il n'y a pas

nuy,

nuy, il a du moins servy à faire blâmer plustost l'Alliance qu'il a contractée avec un homme qui n'est connu que par des endroits, qui ne le feront pas loüer dans les siecles à venir. La Declaration de M^r. de Castanaga, porte encore ces mots: *Pendant que les armes de France desolent inhumainement & avec des cruautez & des barbaries inoüies, tous les Etats de l'Empire, sans avoir égard aux loix de la Religion, non plus qu'à celles de la guerre, & au droit sacré des Capitulations.* Comme

cet Article a de la liaison avec le precedent, je dois vous dire que le mot de *pendant*, par lequel commencent les Lignes que je viens de rapporter, marque que le Roy d'Espagne s'allioit avec le Prince d'Orange, pendant que le Roy desoloit les Etats de l'Empire. Ce qu'il dit du Roy est manifestement faux, puis que toute l'Europe sçait que les Troupes de Sa Majesté n'ont assiegé Philisbourg, qu'aprés qu'Elle a eu connoissance de la Ligue formée contre Elle par les Princes Con-

federez, dont l'Espagne est du nombre. C'est un fait historique, qui ne sçauroit estre disputé. Du reste, je ne me dois pas mettre en peine de répondre à un Article qui est bâty sur un fondement si contraire à la verité; aussi-bien la suite ne roule-t-elle que sur une peinture chargée des barbaries exercées dans l'Empire. J'ay déja si amplement répondu à cet Article, & avec des raisons si fortes, & si convaincantes, qu'à moins qu'on ne veüille se declarer ennemy de la verité, on ne

peut disconvenir de ce que j'ay dit là-dessus. J'ajoûteray cependant icy pour la justification des Troupes Françoises, qu'il s'en faut beaucoup qu'elles n'ayent exercé des cruautez pareilles à celles des Allemands, qui n'ont point donné de quartier, & qui ont esté tuer de sang froid jusques aux Malades dans les Hospitaux. Il est vray que le Roy s'est vû obligé par les loix de la guerre de ruiner quelques Places, mais cela s'est fait sans qu'il en ait couté la vie à

personne, & il l'a sauvée par là à une infinité de peuples que les Allemans se disposoient à traiter à la Turque. De la maniere qu'ils parlent, & qu'ils agissent, il estoit à craindre qu'en brûlant les Villes, ils ne brûlassent aussi les Habitans. Ainsi la prudence du Roy a esté grande, ce qu'elle luy a suggeré pour sauver la vie à tant de gens, n'ayant fait perir personne. La suite de la Declaration de M^r de Castanaga n'est pas moins injurieuse & moins fausse, que ce que je vous en

mens, on ne découvrist le contraire de ce qu'on avançoit avec si peu de justice & de certitude. Si-tost que la France a quelque avantage, & que la guerre du Turc occupe les Ennemis, on suppose que le Roy le fait agir, parce que ses mouvemens les arrestent, & qu'en leur faisant partager leurs forces, il se trouve veritablement que les Othomans servent aux affaires du Roy; mais ce n'est pas à dire pour cela qu'il les fasse marcher où il veut, comme il pourroit

faire un de ses Vassaux. On ne fait pas ainsi mouvoir cette grande Puissance, & on n'anime pas aisément un si grand corps. Mais quand bien la politique voudroit qu'on eust des intelligences avec la Porte, ce seroit une chose presque impossible, & qui ne pourroit jamais estre secrete, à cause des perpetuels mouvemens de cette Cour, & du changement continuel des Grands Visirs qui en sont les premiers Ministres. Ce qu'il y a de surprenant dans les reproches qu'on ne cesse point

de faire à la France, sur ce qu'on veut qu'elle s'entende avec le Grand Seigneur, c'est qu'on est tellement accoutumé à les faire, qu'on ne change point de langage dans les temps mesme où la France est plus broüillée avec la Porte, que ceux qui l'accusent d'une parfaite union avec cette Puissance. Cela s'est vû pendant les grands demeslez qu'elle a eus avec la Cour Othomane touchant l'affaire du Sopha. Entre celles qui n'ont point allumé de guerres, il y en a eu peu, qui

ayent esté plus vivement poussée parmy les Souverains que celle-là. Ce demeslé s'aigrit mesme à cause de la Canonnade de Chio. Mr de Guilleragues, pour lors Ambassadeur de France à Constantinople, y demeura quelque temps comme Prisonnier, & je ne sçay mesme si sans la grande fermeté qu'il fit paroistre, & la haute reputation du Roy, on ne luy auroit point fait quelque cruelle avanie. Le Grand Visir, sans lequel on ne peut avoir d'intelligence à la Porte,

eſtoit ennemy déclaré de la France, & je doute meſme qu'il euſt aſſiegé Vienne, s'il euſt cru que nous euſſions pû tirer quelques avantages de cette guerre. La grandeur & la puiſſance du Roy luy faiſoient ombrage, & ne pouvant voir qu'avec chagrin qu'il y euſt ſur la terre un Monarque qui paruſt plus grand que l'Empereur Turc ſon Maiſtre, il cherchoit à l'abaiſſer, en refuſant le Sopha à ſon Ambaſſadeur. Cependant pourroit-on croire que dans tout le temps que

la France a eu ces grands demeslez avec la Porte, on ait eu la mesme injustice qu'aujourd'huy ; qu'on ait tenu le mesme langage ; qu'on ait écrit les mesmes choses ; que la France ait esté injurieusement attaquée, & accusée des mesmes intelligences avec les Turcs, dont on continue à la taxer avec si peu de raison, & qu'un simple Gouverneur a la hardiesse de luy reprocher si lachement ? Enfin, dés que les Turcs déclarent la Guerre aux Allemans, c'est

par le conseil & à la sollicitation des François, & ce sont encore eux qui agissent ; mesme quand ils aident à les repousser, & que leur plus illustre Noblesse expose sa vie, & perit souvent pour secourir des ingrats, qui voyent avec regret les services qu'on leur rend, parce qu'ils ne sçauroient souffrir que de braves gens se couvrent de gloire, & qu'ils croyent que les Lauriers dont ils se couronnent leur sont dérobez, quoy qu'ils n'ayent songé à les cueillir que pour eux. Il

eſt certain que l'uſage eſt ſi fortement & ſi injuſtement étably, de dire que les François ſont Amis des Turcs, & qu'ils les engagent à faire la guerre aux Allemans quand il leur plaiſt, qu'il n'y a point de langage plus commun dans tous les Etats des Souverains, jaloux de la gloire de Sa Majeſté. Les Enfans meſme y ſont inſtruits à le publier; mais il faut connoiſtre bien peu ce Monarque, ou ne vouloir pas eſtre informé de la beauté de ſon ame, pour luy impoſer des choſes ſi

éloignées de son caractere. Il est non seulement par luy-mesme plus que par l'étenduë de ses Etats, le plus grand Prince du monde, mais il pourroit disputer la qualité du plus honneste homme à tous les Souverains de la terre. Ce caractere se fit assez remarquer lors que les Turcs parurent devant Vienne, comme j'ay fait voir ailleurs. Sa douleur fut sincere & profonde, & il n'a rien fait depuis qui l'ait dementie, quoy que la maniere dont on en a usé avec luy, eust pu porter

un Prince moins genereux, & moins Chrestien, aux dernieres extremitez, & que lors que les Catholiques font entrer tous les Protestans de l'Europe dans une guerre contre luy, il pust s'unir avec les Mahometans pour sauver l'Europe & la Religion Catholique. Dans des maux extrêmes, la raison veut que l'on ait recours aux remedes violens. Si le Roy avoit attiré les Turcs en Hongrie, il auroit profité de l'occasion, & puis qu'il ne l'a point fait, on doit estre convaincu qu'il

n'a point songé à les y faire venir. Loin de vouloir rien faire qui pust nuire à la Religion, il estoit alors entierement occupé à bannir l'Heresie de son Royaume, & l'application qu'il avoit à venir à bout de ce grand ouvrage, devoit rassurer les Allemans, s'il est vray qu'ils eussent apprehendé ce qu'ils ne devoient pas craindre. Entreprendre dans ses Etats ce que sept Rois ses Predecesseurs n'avoient pû faire, c'estoit se tailler assez de besogne, pour tirer d'alarme les

Allemans & les Espagnols, & leur faire croire qu'on ne pensoit à rien moins qu'à les attaquer ; mais lors qu'il s'agit de noircir la gloire du Roy, on n'entre dans rien de tout ce qui peut le justifier. On ne veut pas mesme se donner le moindre soin d'examiner sa conduite, & de faire reflexion sur ce qui paroist tout évident ; on travaille bien plustost à donner aux Peuples de mauvaises impressions de ce Monarque, & l'on veut qu'il soit Turc d'inclination, quand il est

tout Catholique par ses actions. Mais comme c'est par les œuvres que l'on connoist l'homme, le Roy doit estre pleinement justifié par les siennes. Ce qu'il a fait dans tous ses Etats en faveur de la vraye Religion, n'est party que du zele le plus pur, puisqu'il n'en pouvoit tirer aucuns avantages du costé des interests humains, & qu'il estoit seur au contraire de souffrir quelques dommages & de perdre quelques-uns de ses plus braves Sujets. Ainsi si ce Prince n'avoit point tra-

vaillé chez luy pour l'accroiſſement de la Religion Catholique, & qu'il euſt voulu profiter de l'invaſion des Turcs, il eſt tres-certain qu'il ſe ſeroit rendu Maiſtre de l'Europe. Il n'avoit qu'à le vouloir & à paroiſtre; perſonne n'eſtoit en pouvoir de luy reſiſter. C'eſt ce qui ſera toujours aſſez difficile, & on le voit meſme encore aujourd'huy. Toute l'Europe eſt liguée contre luy ſeul, & malgré une ſi puiſſante Ligue, il eſt le ſeul qui ait juſqu'icy remporté quelque avanta-

ges. Cependant Mr de Castanaga luy impute dans son injurieuse Declaration de guerre, dénüée de bonnes raisons, toute remplie de faussetez & contraire au bon sens & au respect que l'on doit aux Rois, *d'avoir troublé l'harmonie de la Chrestienté, & attiré toutes les forces Othomanes à la destruction de la Hongrie & traversé en mesme-temps la conclusion de la Paix, entre Sa Majesté Imperiale & les Hauts Alliez avec la Porte.*

Je puis ajoûter à tout ce que j'ay déja répondu sur cet

Article, que des calomnies de cette nature sans aucunes preuves, & sans qu'on les puisse seulement soustenir par de faux raisonnemens, ainsi qu'on l'a remarqué jusques icy, ne peuvent estre inserées que dans des Libelles diffamatoires, faits par des Auteurs qui ne se nommant point, risquent des faussetez, & des calomnies, parce qu'ils n'en peuvent ny rougir ny estre repris; & qu'il arrive quelquefois que les plus grossiers d'entre les Peuples y ajoûtent foy. Ces Auteurs

n'en demandent pas davantage, & veulent seulement seduire ces sortes d'ignorans, parce qu'ils sont ordinairement les plus seditieux; & que pourveu que l'on vienne à bout de les exciter, ils sont capables d'en entrainer d'autres. Par ce moyen, la reputation de ceux qu'ils attaquent se trouve noircie, & ce qu'ils leur imputent dans leurs écrits, passe en tant de bouches, que l'on commence à le croire veritable, parce qu'on en entend parler de tous costez. Mais il n'en est pas

pas de mesme de ce qui regarde des actes publics tels que sont les Declarations de guerre, où si les Rois ne parlent eux-mesmes à d'autres Rois, on parle en leur nom à ces Souverains. Ces actes doivent estre serieux, car on ne se jouë point grossierement des Puissances. Ils ne doivent contenir que des faits veritables & connus, ou si ce sont des choses qui jusque-là ayent esté secretes, ceux qui les font publier doivent prouver tout ce qu'ils découvrent, afin qu'on ne les puisse accu-

ſer de vouloir calomnier des Perſonnes ſacrées. Mr de Caſtanaga n'a pas gardé tant de meſures; il s'eſt ſervy de fauſſetez qui n'ont pas meſme de vray-ſemblance, ſans conſiderer qu'il attaquoit un puiſſant Monarque, & qu'il accuſoit le Prince du monde le plus Religieux, d'avoir une intelligence formée avec le plus grand Ennemy de la Foy, pour détruire la Religion. Une temerité pareille n'eſt pas ſouſtenable, & quiconque oſe attaquer fauſſement une Teſte couronnée, merite plus que des reprimandes. S'il

nous estoit arrivé une affaire semblable, on la releveroit dans un million d'écrits. La France en seroit accablée ; & on tâcheroit de la rendre odieuse à toutes les Nations. Elle ne doit pas s'écarter du droit chemin ; l'envie qu'on luy porte fait qu'on l'examine de prés ; toutes les plumes de l'Europe sont tournées contre elle, de mesme que les armes de tous les Souverains. Elle doit s'en tenir glorieuse ; c'est l'effet d'un vray merite. Ses plus grands Ennemis voudroient bien joüir

de ſon bonheur, & voir leurs Etats briller de la meſme gloire.

Voicy le dernier article de la Declaration de M^r^ de Caſtanaga. *Or comme Sa Majeſté ſe trouve attaquée ſi injuſtement, & Nous, voulant employer tous les moyens que nous avons pour la gloire, & pour le bien de ſes Sujets, & par les principes d'une juſte défenſe, nous eſperons que Dieu benira les bonnes intentions de Sa Majeſté Catholique. C'eſt pourquoy nous ordonnons, &c...* N'eſt-ce pas une choſe ſurprenante qu'a-

prés avoir veu la verité dans les éclairciſſemens que je vous en ay donnez, M^r de Caſtanaga meſle dans ſa Declaration, que Sa Majeſté Catholique ſe trouve injuſtement attaquée? Cela ſe peut-il, aprés l'alliance que je vous ay fait voir qu'il a avoüé au commencement de la meſme Declaration, avoir eſté faite entre le Roy d'Eſpagne ſon Maiſtre, & le Prince d'Orange; aprés que la Maiſon d'Auſtriche en a receu des Troupes Irlandoiſes; aprés que Sa Majeſté

Catholique a marqué le reconnoistre pour Roy, ayant laissé son Ambassadeur à Londres, lors qu'il n'y est demeuré que ceux des Princes Protestans; aprés qu'il a refusé toutes sortes de secours au Roy d'Angleterre, & de concourir avec Sa Majesté à son rétablissement; aprés ce que les Gazettes de Bruxelles qui sont sous sa direction, ont dit contre la France; aprés qu'on a remply les Places de Flandre d'Ennemis du Roy, & qu'on a trouvé à propos dans le Conseil d'E-

tat tenu à Madrid, de refuser la Neutralité, & de declarer par ce refus la guerre à la France? Aprés toutes ces choses & mille autres de mesme nature; le Roy n'a-t-il pas eu grand tort de faire publier une Declaration de guerre contre l'Espagne, & M^r de Castanaga n'a-t il pas grande raison de dire que l'Espagne se trouve injustement attaquée? Il faut qu'il croye les Flamans bien grossiers, s'il se persuade qu'ils se laisseront tromper par sa Declaration, & que cela leur fera suporter

patiemment les contributions que leur coute une Declaration de guerre faite si à contre-temps, & les autres maux que fera tomber sur eux une Ligue si fatale au repos de la Flandre. L'Empereur commence à se repentir d'y estre entré, & on sçait que ses Ministres ont dit qu'ils avoient esté trompez, & qu'on les avoit assurez que le Prince d'Orange devoit ouvrir la cãpagne par deux descẽtes qu'il feroit faire en mesme-temps aux deux bouts de la France.

On n'auroit jamais crû que

Sa Majesté Imperiale, dont la pieté estoit connuë, & qui jusqu'icy avoit soustenu les interests de la Religion avec une fermeté qui avoit paru inébranlable, eust pu se resoudre à entrer dans une Ligue, où la posterité ne pourra jamais croire que de vrais Catholiques soient entrez. Cependant outre tout ce qu'on sçait là-dessus, & la jonction de ses Troupes avec ses Alliez Protestans, on voit une Lettre de ce Prince qui servira de preuve éternelle de cette union, si fatale à la

Religion Catholique, & si honteuse aux Princes qui la professent. Cette Lettre ne m'est pas tombée entre les mains, mais voicy de quelle maniere en parle un Ecrit de Hollande, qui en rapporte les dernieres lignes en ces termes; *Il paroist une Lettre de l'Empereur à Sa Majesté Britannique Guillaume III. en date du 5. de Mars, où aprés avoir remercié ce Prince du soin qu'il prend d'empescher qu'on ne fasse violence aux Catholiques Romains, il luy promet de faire la mesme chose de son costé à l'égard des Pro-*

testans, & de mettre le point de la Religion en un tel estat, que tout le monde, & les gens de bien principalement, applaudiront à une si bonne harmonie.

On demande ce que le Prince d'Orange a fait pour les Catholiques depuis qu'il est en Angleterre. Il peut avoir empêché que quelques-uns n'ayent esté assommez par les Protestans, suivant la maniere dont ils en usent toujours, lors qu'ils se voyent les plus forts; car du reste, on n'a rien fait qu'en parler souvent dans le Parle-

ment pour établir loix sur loix contre eux. On les bannit, on ne leur laisse aucuns privileges, on ne les souffre dans aucunes Charges ; ils sont exceptez des loix penales, qu'on adoucit à l'égard des autres Non Conformistes ; on court sur eux ; on les emprisonne, afin que leurs personnes répondent de ce qui peut arriver de mal aux Protestans d'Irlande, comme s'ils pouvoient empescher qu'ils ne se jettent eux-mesmes dans des precipices, dont la bonté de leur Souverain au-

roit de la peine à les retirer, parce qu'il eſt mal-aiſé de ſauver ceux qui s'obſtinent à vouloir perir. Cependant on ſçait que la bonté du Roy d'Angleterre eſt grande, & qu'il cherchera toujours à épargner le ſang de ſes Peuples. Mais je veux que le Prince d'Orange ſouffre à preſent les Catholiques, il ne le fait que parce qu'eſtant mal affermy, il acheveroit de tomber, du moment que les Princes Catholiques qui ſont entrez dans la Ligue, n'eſtant pas contens de luy, s'accommoderoient avec la France. Cette

raiſon l'oblige encore à les ménager, & à leur accorder ce que les Princes ſes Alliez luy demandent pour couvrir la honte qu'ils ont de s'eſtre unis avec luy, ce qui ne leur ſeroit pas poſſible s'ils ne produiſoient quelques petits ſervices rendus aux Catholiques par le moyen de ce Prince Uſurpateur, qui les juſtifient auprés des gens de bien, on devroit dire auſſi auprés de la Cour de Rome; mais elle a beſoin, pour s'excuſer elle-meſme, que le Prince d'Orange faſſe quelque choſe

pour les Catholiques. Le peu qu'on en doit attendre ne dureroit pas s'il devenoit absolu en Angleterre. Il ne pourroit pas mesme leur donner une trop grande protection, quand il le voudroit, parce que les Calvinistes & les Presbyteriens, mortels ennemis de la Religion Catholique, ne luy ont aidé à monter sur le Trône qu'afin qu'il travaillast à sa destruction entiere dans toute l'Europe. C'est avec eux, & pour faire réussir ce grand dessein, que tout ce que nous avons vû

arriver depuis huit mois en Angleterre, a esté concerté. Ceux qui ont fait des volumes entiers pour justifier le Prince d'Orange, & prouver qu'il ne songeoit point à se faire Roy lors qu'il a passé dans ce Royaume, oublient ce qu'ils ont dit à force d'écrire trop souvent, & laissent sans y penser, échaper des endroits entierement contraires à ce qu'ils se sont d'abord efforcez de faire croire. Un de ces Auteurs, peu Amy de M^r^ le Comte d'Avaux, seulement parce qu'il est pre-

ſentement auprés du Roy d'Angleterre, & qu'il peut luy donner de bons conſeils, & voulant l'accuſer de peu de penetration pendant qu'il a eſté Ambaſſadeur pour le Roy en Hollande, dit en propres termes en parlant du Prince d'Orange, & de cet Ambaſſadeur : *Ce Prince a menagé ſes deſſeins ſur l'Angleterre pendant trois ou quatre ans, ſans que l'Ambaſſadeur de France les ait pû penetrer.* Il eſt vray qu'il ne les a pas découverts dés qu'ils ont eſté conceus, mais

il les a ſceus aſſez toſt pour les faire avorter, ſi des raiſons que j'ay déja dites, & que je vais encore toucher en paſſant, n'y euſſent pas mis obſtacle; mais l'endroit que je viens de rapporter, merite qu'on y faſſe auparavant un peu de reflexion. On ne peut rien dire de plus fort pour faire voir que le Prince d'Orange a uſurpé la Couronne. S'il n'avoit pas eu ce deſſein, il n'auroit pas eſté neceſſaire qu'il euſt cabalé pendant trois ou quatre années, comme l'Auteur nous l'apprend. S'il

a esté obligé de ménager les esprits pendant tout ce temps; il n'y a donc guere de bonne foy dans tout ce qu'on a voulu nous persuader, & le Prince d'Orange n'a pas esté autant recherché qu'on a prétendu nous le faire croire. Quand on est souhaité aussi ardemment que l'on a dit qu'il l'avoit esté, on n'a pas besoin de trois ou quatre ans pour faire des brigues. Si on est veritablement appellé, & qu'on n'ait dessein d'aller qu'avec de bonnes & justes intentions, on marche sans se precautionner avec

tant de soin. Les ménagemens sont inutiles à ceux qui ont envie de bien faire, ou du moins il n'en eust pas fallu tant au Prince d'Orange, s'il n'eust eu en veuë que ce qui estoit porté par ses Manifestes, mais il en falloit beaucoup pour le dessein caché qu'il avoit de se faire Roy, & l'Auteur a eu raison de dire, *que ce Prince a ménagé ses desseins sur l'Angleterre pendant trois ou quatre années.* On doit remarquer dans ce peu de lignes la force de ces deux mots, *sur l'Angleterre.*

Rien ne fait mieux voir le dessein qu'il avoit formé de s'en rendre maistre, & ces paroles ne peuvent signifier autre chose. Ainsi l'Auteur ayant l'idée remplie de la verité qu'il sçait, & qu'il ne se peut cacher à luy-mesme, la fait connoistre sans y faire toute la reflexion, qu'il y auroit faite sans doute si l'invasion du Prince d'Orange avoit esté plus récente; mais on commence en Hollande à n'y plus prendre garde de si prés, & la verité, quand on en est fortement

persuadé comme on doit l'estre de l'intention que le Prince d'Orange avoit de se faire Roy, engage souvent à dire plus que l'on ne voudroit, & à la faire connoistre, malgré le dessein qu'on a pris de la cacher. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que l'Auteur qui vient d'en tomber d'accord en termes si clairs, est un de ceux qui ont soûtenu, avec plus de fausses raisons & plus de chaleur; que le Prince d'Orange ne merite point le titre d'Usurpateur, & qu'il a esté élu par un Parlement

libre ; cependant il avouë qu'il luy a fallu trois ou quatre ans, pour ménager ses desseins sur l'Angleterre. La pensée de le faire Roy n'est donc pas venuë tout d'un coup aux Anglois lors que ce Prince est arrivé à Londres. Il n'y a point de vray-semblance à cela, mais il y en a bien plus à croire qu'il a menagé cette affaire pendant trois ou quatre années, comme l'Auteur le marque fort bien. Quant à ce qui regarde Mr. d'Avaux, qu'il blame de n'avoir pas d'abord

penetré ce grand ſecret, outre qu'il n'y avoit point de neceſſité de le découvrir ſi long-temps avant qu'il éclataſt, il eſt mal-aiſé, & meſme preſque impoſſible, de penetrer d'abord ce qui n'eſt que dans l'idée de quelques perſonnes, & quand ce ſecret ne va pas plus loin que les intereſſez, qui rarement ſe laiſſent ſurprendre, on feroit des efforts biē inutiles pour le découvrir, puis qu'on ne ſçauroit tenter des gens qu'on ne cõnoiſt pas. Ainſi on ne peut dire qu'un homme

homme qui a intereſt d'ap-prendre ce qui ſe paſſe dans un Etat, ait manqué d'adreſſe, de vigilance & de penetration, pour entrer dans le ſecret d'une intrigue que l'on prend ſoin de tenir cachée, juſqu'à ce qu'on ait commencé de faire mouvoir les reſſorts ne-ceſſaires pour l'execution. C'eſt alors que rien ne luy doit échaper, & c'eſt ce que Mr d'Avaux a découvert; mais ces avis furent d'abord rejettez du Roy d'Angle-terre. Ce Prince avoit quel-que raiſon de ne les pas

croire, puis que la Cour de Rome & celle de Vienne, l'asseuroient du contraire, d'une maniere à ne luy laisser aucun doute qu'elles n'en eussent une certitude entiere. Cependant comme la verité ne peut demeurer toûjours cachée, le Roy d'Angleterre apprit une partie des resolutions du Prince d'Orange, mais sa bonté naturelle, & la confiance qu'il avoit en ses Sujets, furent cause qu'il ne voulut point de secours étranger, & qu'il fut enfin obligé de ceder à la force.

Comme l'affaire d'Angleterre a noüé toutes celles d'aujourd'huy, & que c'est de là que sont venuës tant de Declarations de Guerre contre la France, il faut vous parler de celle de l'Electeur de Brandebourg. Je vous en diray pourtant peu de chose, & ne vous la rapporteray point entiere comme celles de France & d'Espagne. Elle est toute remplie de ce qu'on repete tous les jours contre le Roy dans les Libelles de Hollande, & ce qui vous surprendra, & qui merite

d'estre remarqué, c'est que voulant faire la guerre au Roy, parce que la Ligue l'a resolu, & desirant faire une Declaration particuliere pour se distinguer davantage, il a trouvé qu'il manquoit de prétextes pour la remplir, de sorte qu'il s'est avisé de prendre le party du Pape, & des Religieuses de Charonne. Cela doit paroistre assez extraordinaire dans la Declaration de guerre d'un Prince Protestant à un Roy Catholique. Ils veulent tous estre Ennemis du Roy, & ne sça-

vent quels pretextes prendre; mais en mêlant la Cour de Rome dans leurs affaires, ils découvrent ce qu'elle voudroit tenir caché. Les loüanges qu'ils luy donnent luy attirent le blâme des vrais Catholiques, & des personnes veritablement pieuses, & justifient pleinement la conduite qu'a tenuë Sa Majesté à l'égard de cette Cour.

FIN.

CATALOGUE DES LIVRES nouveaux qui se débitent chez le Sieur Gueront, Court-neuve du Palais.

AFfaires du Temps. 7. vol. in 12. 10. liv. 10. s.

Guerres des Turcs contre la Pologne, la Moscovie, & la Hongrie. 1. l. 10. s.

Abregé nouveau de l'Histoire d'Espagne jusqu'à present. 3. volumes in douze. 4. liv. 10. s.

Abregé nouveau de l'Histoire d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, comprenant le Regne du Roy Jacques II. 4 vol. in douze. 6. liv.

Histoire de Mahomet IV. dépossedé, contenant beaucoup de choses touchant l'Empire Othoman, avec

le portrait des inclinations du Sultan déposé, son horoscope, & la revolution de cette horoscope, les descriptions de toutes les revoltes des Janissaires sous vingt-trois Empereurs Turcs; tout ce qui s'est passé de plus particulier à la Porte pour deposer Mahomet, & élever Soliman III. sur le Trône; une description de son Couronnement; la continuation des Troubles depuis cette ceremonie, avec plusieurs autres choses curieuses. 3. volumes in douze. 4. l. 10. s.

Ambassades de Mons. le Comte de Guilleragues, & de M. Girardin, auprés du Grand Seigneur, avec plusieurs Pieces curieuses, tirées des Memoires de tous les Ambassadeurs de France à la Porte, qui font connoistre les grands avantages que la Religion & tous les Princes de l'Europe ont tirez des alliances faites par les François avec Sa Hautesse depuis le regne de François I. & principalement sous le regne du

Roy, à l'égard de la Religion, ensemble plusieurs descriptions de Festes & Cavalcades à la maniere des Turcs, qui n'ont point encore esté données au Public, ainsi que celle des Tentes du Grand Seigneur. 1. l. 10. f.

Histoire des Troubles de Hongrie, contenant tout ce qui s'y est passé de remarquable jusqu'à la fin de l'année 1687. 6. vol. in douze, 9. l.

Le Grand Visir Cara Mustapha, Histoire contenant son élevation, ses amours dans le Serrail, ses divers emplois, le vray sujet qui luy a fait entreprendre le Siege de Vienne, & les particularitez de sa mort 1. l. 10. f.

Le Secretaire Turc, contenant l'art d'exprimer ses pensées sans se voir, sans se parler, & sans s'écrire, avec les circonstances d'une avanture Turque, & une Relation tres-curieuse de plusieurs particularitez du Serrail qui n'ont pas encore esté veuës. 1. l. 10. f.

Le Seraskier Bacha. 1. l. 10. f.

OEUVRES DE Mr de Fontenelle.

Dialogues des Morts. 2. vol. in-douze. 3. l.

Jugement de Pluton sur les Dialogues des Morts. 1. l. 10. s.

Entretiens sur la pluralité des Mondes, augmentez en plusieurs endroits, avec un sixiéme Soir qui n'a point encore paru, contenant les dernieres découvertes qui ont esté faites dans le Ciel. 1. l. 10. s.

Histoire des Oracles. 1. liv. 10 s.

Poësies Pastorales avec un Traité de la Nature de l'Eglogue, & une Digression sur les Anciens & les Modernes. 1. li. 10. s.

Lettres galantes de M. le Chevalier d'Her... 2. vol. 3. l.

Les Malheurs de l'Amour, ou Eleonor d'Yvrée. 1. l. 10. s.

Academie galante. 2. vol. 3. liv.

La Duchesse d'Estramene. 2. vol. 2. l.

Les Dames Galantes. 3. l.

Caracteres de l'Amour. 1. l. 10. f.

Sentimens sur les Lettres & sur l'Histoire, avec des Scrupules sur le Stile. 1. l. 10. f.

Le Mary Jaloux. 1. l. 10. f.

L'Illustre Genoise. 1. l. 16. f.

Le Napolitain. 1. l.

L'Arioste moderne. 4. v. 6. l.

Secrets concernant la beauté & la santé. 2. vol. in octavo. 6. l.

Dialogues Satyriques & Moraux. 2. vol. 3. l.

Discours Satyriques & Moraux en Vers. 1. l.

Fables nouvelles. 1. l.

Epistres en Vers de M. Sabatier de l'Academie Royale d'Arles. 1. l.

Le Chevalier à la Mode. 1. l. 10. f.

La Désolation des Joüeuses. 10. f.

La Devineresse. 1. f.

Artaxerxe. 10. f.

La Comete. 10. f.

La Methode du Blason du Pere Menestrier, avec les Armes de la plusspart des plus considerables Maisons de

France, imprimée en 1688. 2. liv.

Chevalerie ancienne & moderne, avec la maniere de faire la preuve pour tous les Ordres de Chevalerie. 1. l. 10. s.

Eclaircissement nouveau & tres-utile sur le prest & l'interest. 1. liv.

Histoire de l'Afrique ancienne & moderne, enrichie de 80. figures, 4. volumes in douze. 8. liv.

Histoire de Normandie. 1. l. 10. s.

Eloges des Personnes Illustres de l'ancien Testament, par M. Doujat. 1. l. 5. s.

Traité de la Transpiration du sang. 1. l. 13. s.

Abregé nouveau de l'Histoire generale d'Espagne, contenant ce qui s'est passé dans les Pays dépendans de cette Monarchie depuis son origine jusqu'à present. 3. vol. 4. liv. 10. s.

Réflexions sur l'Acide & sur l'Alkali. 1. liv. 10. s.

Essais de Morale & de Politique, où il est traité des Devoirs de l'Homme consideré comme particulier, &

comme vivant en Societé. 2. vol. 2. l.

Observations de M. Spon sur les Fiévres & les Febrifuges. 1. l.

Antiquitez du mesme M. Spon, Ouvrage enrichy de plusieurs Figures. 7. l.

Notes de M. Corneille sur les Remarques de M. de Vaugelas, suivant le sentiment du Pere Bouhours, & de Messieurs Chapelain & Ménage, avec les Remarques mesmes. 2. vol. in douze. 4. liv. 10. f.

Arithmetique raisonnée, enrichie de plusieurs figures pour en faire mieux comprendre les demonstrations, avec l'art de toiser & de jauger. 1. l. 10. f.

L'Art de laver, ou nouvelle maniere de peindre sur le papier, suivant le coloris des Desseins qu'on envoye à la Cour, par M. Gautiet de Nismes. 1. l.

Voyage du Chevalier Chardin en Perse, & aux Indes Orientales, par la Mer noire & par la Colchide enrichy de 18. grandes Figures. 2. 4. v. 10. f.

Relation du Voyage du Roy en Flandre en 1680. 1. l. 10. ſ.

La Negociation du Mariage de Monſieur le Duc de Savoye avec l'Infante de Portugal. 1. l. 10. ſ.

Relation du Mariage de Mademoiſelle avec le Roy d'Eſpagne. 1. l. 10. ſ.

Relation du Mariage de Monſieur le Prince de Conty avec Mademoiſelle de Blois. 1. l. 10. ſ.

Relation du Mariage de Monſeigneur le Dauphin, avec la Princeſſe Anne-Chreſtienne-Victoire de Baviere. 1. l. 10. ſ.

Journal du Voyage du Roy à Luxembourg, contenant la deſcription des Places de la haute & baſſe Alſace, & de celles de la Province de la Sare & de Luxembourg. 1. liv. 10. ſ.

Relation du Siege de Luxembourg 1. l. 10. ſ.

Relation de ce qui a eſté fait devant Genes en 1684. par l'Armée Navale de Sa Majeſté. 1. l. 10. ſ.

La Feſte de Chantilly, contenant

tout ce qui s'est passé pendant le sejour que Monseigneur le Dauphin y a fait en 1688. avec une description exacte du Chasteau & des Fontaines.

Ambassade de Siam en France, contenant la reception qui a esté faite aux Ambassadeurs de Sa Majesté Siamoise dans toutes les Villes où ils ont passé, les ceremonies observées dans l'Audience qu'ils ont euë du Roy & de la Maison Royale, les complimens qu'ils ont faits, & ce qu'ils ont dit de remarquable sur tout ce qu'ils ont veu, avec une description exacte des Châteaux, Appartemens, Jardins & Fontaines de Versailles, S. Germain en Laye, Marly & Clagny, de la Machine de Marly, des Invalides, de l'Observatoire, de S. Cyr, des Chevaux qui sont dans les deux Ecuries du Roy, des Galeries de Sceaux, ce qu'ils ont veu pendant leur Voyage en Flandre; la description des Villes & de tous les lieux où ils ont esté, de la Feste donnée par Monsieur à Saint

Cloud, & des Presens qui leur ont esté envoyez aprés leur Audience de Congé. 4. Vol. in douze. 6. liv.

Outre les Mercures de douze années, à commencer en 1677. il y a trente-deux Extraordinaires, dans lesquels sont divers Traitez tres-curieux, & plusieurs matieres qui regardent les Sciences & les Arts.

Recueil d'Ouvrages faits à la loüange du Roy, sur l'extirpation de l'Heresie. 1. l. 10. s.

Relation des Prieres publiques qui ont esté faites par toute la France, en actions de graces de la guerison du Roy. 1. l. 10. s.

Airs Serieux & Bachiques à deux & à trois Parties, meslez de Simphonies & en Trio pour les Violons & les Flûtes avec des accompagnemens dans tous les recits, le tout fait exprés, pour concerter tout un Livre de suite en quatre Parties. 3. l.

Campagne de Monseigneur le Dauphin, où l'on voit une description de